

Côte-d'Or

magazine

Les associations forces vives de la Côte-d'Or



La LiNo, une avancée pour le département

> À lire en p.6

N° 139 Mars 2014

ACTUS P.15

Les climats présentés à l'UNESCO

100 % CÔTE-D'OR P.21

Les éditions de l'Armançon

ESPACE JEUNES P.22

Le Conseil Général des Jeunes est en place

Conseil
Général





Nouvelle édition

Pour vous accompagner, vous conseiller et simplifier vos démarches...
retrouvez le guide "Bien vieillir en Côte-d'Or" régulièrement mis à jour sur
www.maisondelautonomie21.fr - www.cotedor.fr
Ou auprès de votre Accueil Solidarité Famille et de la Maison
Départementale de l'Autonomie

Avec la participation du Coderpa

SOMMAIRE

n°139 Mars 2014

04 INSTANTANÉS

Des événements 100 % Côte-d'Or

06 FOCUS

La LiNo, une avancée pour le département



08 DOSSIER

Les associations,
forces vives
de la Côte-d'Or

15 ACTUS

- Les climats présentés à l'Unesco en 2015
- Le Conseil Général continue de tisser sa toile
- Assainissement non collectif
- Nouvel accord-cadre agricole

19 PORTRAIT

Elisabeth et Dominique Berthaud
accueillants familiaux

20 100 % CÔTE-D'OR

- L'actu de nos territoires
- Les éditions de l'Armançon

22 ESPACE JEUNES

Le Conseil Général des jeunes est en place

23 SORTIR EN CÔTE-D'OR

- Les combats reprennent au MuséoParc Alésia !
- Les écoles de musique mutualisent leurs talents
- Circuit Dijon-Prenois
- 10 ans, la Côte-d'Or J'adore

27 L'AGENDA DE VOS SORTIES

30 TRIBUNES LIBRES

31 POINT SUR

Les contrats *AmbitionS* Côte-d'OrMobilisons-nous
pour la Base Aérienne 102 !

En octobre 2013 le ministre de la Défense a pris la décision, dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019, de transférer les Alphajets de la Base Aérienne 102 vers la Base Aérienne 120 de Cazaux au mois de juin 2014, et de fermer la plate-forme aéronautique militaire.

Cette décision condamne à brève échéance la doyenne des bases aériennes françaises qui fêtera son centenaire cette année.

Sa dissolution aurait, hélas, de très graves conséquences sur l'ensemble du tissu économique local, car elle représente actuellement plus de 2 000 emplois directs, une communauté familiale estimée entre 4 000 et 5 000 personnes ainsi que des retombées économiques évaluées à plus de 40 millions d'euros pour l'ensemble du territoire.

Alors qu'en 2008, la fermeture de la BA 102 avait été annoncée, la Côte-d'Or toute entière s'était mobilisée, ce qui avait permis de sauver la base et, même, de la renforcer avec l'arrivée d'une nouvelle composante : le Commandement des Forces Aériennes.

Avec l'annonce du départ des Alphajets, que vient de me confirmer définitivement l'état-major de l'armée de l'air, une chape de plomb semble s'être abattue sur la question de l'avenir de la base aérienne à Longvic.

Lors de sa session du 21 février dernier, l'Assemblée départementale s'est étonnée d'un tel silence qui ne laisse rien augurer de bon. Si nous ne faisons rien, si nous ne disons rien, alors rien n'empêchera que cela se réalise.

Il importe au contraire que nous nous mobilisions et que nous nous fassions entendre pour défendre notre base. C'est pourquoi, les Conseillers Généraux de la Côte-d'Or ont adopté un vœu à l'attention du Président de la République, chef des armées, afin de revenir sur cette décision et de garantir le maintien de la BA 102.

Souhaitons qu'il soit entendu !



La BA 102, c'est 2 000 emplois directs et des retombées économiques évaluées à plus de 40 millions d'euros

François SAUVADET

Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or,
Président du Conseil Général

Côte-d'Or magazine

Votre magazine mensuel d'info départementale
 Directeur de la publication : Sébastien Vallet - Direction éditoriale :
 Direction Communication - 03 80 63 30 05 - Rédacteur en chef :
 Olivier Méliand - Coordination : Frédérique Coudeyrat-Vidoni
 Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet - Réalisation : Idéepole
 groupe Bygmalion - Impression : Imprimerie Imaye Graphic
 certifiée ISO 9001 et ISO 14001 - Tirage : 250 500 exemplaires
 Dépôt légal : janvier 2014 - Courriel : cotedor-magazine@cg21.fr



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, LE 100 % CÔTE-D'OR AFFICHE LA COULEUR! 22/02-02/03

> **LES 22 ET 25 FÉVRIER, C'ÉTAIT AU TOUR DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR D'ANIMER L'ESPACE "ICI, C'EST LA BOURGOGNE !"**. Deux jours et 130 m² pour mettre en avant l'offre touristique, les produits du terroir, la gastronomie et les vins de notre département. Ateliers de cuisine animés par des chefs, démonstrations de tonnellerie, espace de vente de produits locaux, bar à vin... ont rythmé ces deux journées 100 % Côte-d'Or. Le Salon a également fait la part belle à l'élevage côte-d'orien, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. La race charolaise a été la star incontournable du Hall 3 de Paris Expo, avec notamment des animations autour du bœuf bourguignon.



ET SI ON "RE"CONSIGNAIT LES BOUTEILLES DE VIN ? 23/01

> DEPUIS 2011, LE CONSEIL GÉNÉRAL MET EN ŒUVRE LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS 2012-2015, dont l'objectif est de réduire, à terme, de 7 % les quantités de déchets produits par les ménages côte-d'oriens. Il a participé dans ce cadre à la Journée Départementale sur le retour de la consigne des bouteilles de vin. Ce fut l'occasion pour François Sauvadet de visiter l'entreprise Serge Cheveau (Ladoix-Serrigny), spécialisée dans la distribution et le lavage de bouteilles et de rappeler "l'enjeu de poids" que représente la consigne de bouteilles, au niveau national et local (le parc de bouteilles réutilisables serait de 1 milliard d'unités en France). La gestion du recyclage du verre représente un coût annuel de près d'1,4 M€ pour les collectivités de Côte-d'Or, que la réutilisation de bouteilles permettrait de réduire.



SAINT-AUBIN DANS LA COUR DES GRANDS !

25-26/02

> LA 70^e SAINT-VINCENT TOURNANTE, QUI S'EST TENUE À SAINT-AUBIN, AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL, RESTERA CERTAINEMENT DANS LES ANNALES ! Elle a attiré plus de 40 000 visiteurs au cours d'un week-end festif et bachique, qui a mis en lumière la production viticole d'un petit village de 250 habitants, situé au sud de la Côte de Beaune. L'appellation Saint-Aubin s'étend sur 170 ha et comporte 30 Premiers Crus ! En accueillant cette année la fête du saint patron des vignerons, nul doute que Saint-Aubin a permis aux amateurs de bons vins de découvrir des cuvées blanches et rouges de qualité, dont on n'a pas fini d'entendre parler !



SUCCÈS POUR LE PREMIER SALON DES SENIORS ET DE L'AUTONOMIE !

20-21/02

> DONNER LES CLÉS POUR "BIEN VIEILLIR EN CÔTE-D'OR", ÉTAIT L'OBJECTIF DE CE RENDEZ-VOUS DONNÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL AUX PLUS DE 55 ANS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION !

Les seniors ont pu trouver des réponses en matière de forme et bien-être, retraite, patrimoine, lieux de vie adaptés, activités des jeunes retraités, équipement du domicile, services à la personne, nouvelles technologies, loisirs, vie associative... Ce salon fut aussi l'occasion pour le Conseil Général de promouvoir, en lien avec son nouveau Schéma Départemental des Seniors et de l'Autonomie 2013-2017, les actions qu'il mène en faveur des personnes âgées. En 2014, le Département consacra 73,3 M€ à nos aînés, que ce soit pour accompagner leur vie à domicile ou pour la prise en charge en établissement des plus dépendants.

TOUTES LES ACTUS SUR
www.cotedor.fr



Près de cinquante ans après les premières études sur le projet, de nombreuses difficultés surmontées et six années de travaux, la LiNo est enfin en service. Le Conseil Général, en même temps qu'il portait seul plusieurs réalisations essentielles telles que la liaison Dijon/Arc-sur-Tille (2004) ou la déviation Dijon/Is-sur-Tille (2011), a tenu à jouer un rôle moteur dans cette réalisation aux côtés de l'Etat, de la Région et du Grand Dijon. Désormais, grâce à la LiNo, de nombreux usagers qui travaillent ou résident en dehors de Dijon et l'ensemble de ceux qui circulent dans l'agglomération devraient bénéficier d'un gain de temps très appréciable. La majorité départementale a néanmoins un regret : l'absence de deux fois deux voies sur l'intégralité du tracé. Malheureusement, l'ensemble des partenaires n'a pas souhaité suivre le Conseil Général, et seul un tronçon de deux kilomètres, entre Ahuy et Fontaine-lès-Dijon, comporte un créneau de dépassement à deux fois deux voies. Ce sera donc avec une vigilance toute particulière que le Département observera les conditions de circulation de la LiNo et s'assurera que les objectifs de désengorgement et de délestage des zones urbanisées du nord-ouest de l'agglomération sont effectivement atteints.



Joël Abbey
Président de la Commission
Infrastructures, Transports,
Bâtiments et Habitat



La LiNo, une avancée pour le

1 Une agglomération dijonnaise plus fluide

Complémentaire au réseau routier en place, la LiNo va fortement simplifier les déplacements entre l'est et l'ouest de l'agglomération. En complétant l'anneau des rocade, elle déleste la majeure partie du trafic de transit est-ouest qui circule au sein de Dijon. Un impact immédiat est ainsi attendu, avec notamment la réduction du flux de véhicules dans la partie ouest du boulevard périphérique de Dijon (boulevards de Chèvre Morte, Pompon, des Allobroges et des Bourroches). La LiNo devrait également désengorger les communes périphériques qui subissaient jusqu'alors un important trafic parasite pour lequel elles n'étaient pas adaptées. En libérant le cœur des communes concernées, la sécurité comme le cadre de vie des riverains se trouvent améliorés. Enfin, l'amélioration des déplacements au sein de l'agglomération, en délestant la ville, devrait bénéficier aux réseaux de transports en commun.

2 Une meilleure desserte départementale

C'est l'ensemble de la Côte-d'Or qui va profiter de l'impact de la Liaison Nord et notamment les 24 communes de l'agglomération dijonnaise. La création de la LiNo facilite d'une part les liaisons intercommunales, c'est-à-dire entre les communes du nord-ouest de Dijon et le reste de l'agglomération, mais également les liaisons départementales, entre l'ouest et l'est.

De même, les grands équipements régionaux, qui sont pour la plupart situés dans l'est de l'agglomération, seront désormais plus facilement accessibles : les hôpitaux, l'université, l'aéroport, les centres commerciaux, la piscine olympique, le Grand Stade de football, le Zénith... De la même façon, à terme, des milliers de Côte-d'Oriens seront plus "proches" des zones d'activités et des zones commerciales qui sont aujourd'hui en cours de développement.



10 janvier 2014 : ouverture à la circulation de la LiNo

département

3 Dans la continuité du réseau national

La LiNo possède aussi une dimension nationale. La liaison assure la continuité du réseau national entre les autoroutes A38 (ouverte en 1973) vers A6, A39 (ouverte en 1992) vers la Franche-Comté et A31 vers Troyes. En créant une voie de contournement au nord de l'agglomération, la LiNo instaure une réelle continuité du réseau national avec ces différents axes.

Plus globalement, la LiNo favorise le développement économique de l'agglomération et du département au cœur du triangle Paris – Lyon – Mulhouse. De l'autre côté, elle permet d'intensifier les relations avec les pôles et espaces à dominante rurale à l'ouest (Morvan, Nivernais et Charollais).

Chiffres clés

La longueur totale de la LiNo est de **6,5 km**

16 ouvrages d'art jalonnent le tracé parmi lesquels le tunnel de Talant et la tranchée de couverte de Daix

270 000 m³ de matériaux déblayés pour percer le tunnel de Talant

3 000 m de protection acoustique, des écrans de **7,65 m** de hauteur

60 000 arbres et arbustes plantés

Entre **15 000** et **25 000** véhicules attendus

Coût total des travaux, **164 M€** dont **25 %** pris en charge par le Conseil Général de la Côte-d'Or

250 entreprises et près de **1 000** personnes ont travaillé sur ce chantier

Parmi les **entreprises locales** ayant participé au projet : Pennequin ; Roger Martin Rougeot ; SNCTP ; CDTF

Le chantier de la LiNo en 5 dates-clés

2006 :

Déclaration d'utilité publique et début des fouilles archéologiques de sauvegarde sur le parcours et aménagements d'accès pour le chantier.

Juillet 2007 :

Début des travaux – Réalisation de la déviation provisoire de la Route Départementale 971 à Talant (route de Châtillon-sur-Seine).

Août 2010 :

Mise en place du nouveau pont permettant à la future LiNo de passer sous la voie ferrée Paris-Dijon, à hauteur de Plombières-lès-Dijon.

Juin 2011 :

Premier tir à l'explosif pour le creusement du tunnel de Talant.

10 février 2014 :

Ouverture de la LiNo.

A savoir

Un chantier certifié protection environnementale

Le projet a été réalisé avec une attention particulière pour la limitation des nuisances sonores, le maintien de la qualité de l'air, l'intégration paysagère, la protection de la ressource en eau et la préservation des milieux naturels.

Un chantier, porteurs d'emplois

Plusieurs entreprises côte-d'oriennes de travaux publics ont été retenues pour participer à la réalisation de la LiNo, une aubaine pour l'emploi local et pour l'insertion sociale qui a bénéficié d'une part non négligeable d'emplois, une clause prévoyait que 8 % du temps de travail soient réservés à des personnes en situation de précarité ou en difficulté d'insertion.

Un trafic sous surveillance

Le Conseil Général a demandé à l'Etat de mettre en place au plus vite un comité de suivi de l'évolution du trafic. Il est en effet inquiet des perspectives de saturation et de report de la circulation sur les routes départementales.



Les associations forces vives de la



RICHESSSE INDISPENSABLE, LES ASSOCIATIONS DE CÔTE-D'OR SONT À LA BASE DES LIENS QUI RAPPROCHENT LES HOMMES ET DES INITIATIVES QUI ANIMENT LES TERRITOIRES. LE CONSEIL GÉNÉRAL LES ACCOMPAGNE, QU'ELLES SOIENT À VOCATION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE, DE LOISIRS...

Le monde associatif favorise les échanges et le lien social et rend accessibles la culture et le sport, tout particulièrement en milieu rural. En organisant chaque année plus de 2 600 manifestations en Côte-d'Or, les associations participent très largement à l'animation du territoire et à sa vitalité touristique. 30 % du public qui prend part aux événements et manifestations viennent d'autres régions et 5,5 % des touristes choisissent leur destination en fonction des animations qui y sont proposées. Autant dire que la vitalité événementielle d'un territoire a des répercussions sur sa fréquentation, et par ricochet, sur son économie !

Malgré un contexte économique tendu, le Conseil Général a fait le choix de maintenir son engagement envers des associations côte-d'oriennes, qui œuvrent avec leurs bénévoles, à la dynamisation des territoires urbains et ruraux mais aussi au maintien de ce lien social si fragile et nécessaire à tous.

En 2014, il a réservé une enveloppe de près de 10 M€ à la vie associative... Pour s'assurer de l'efficacité de leur action, il contractualise avec certaines associations, œuvrant en particulier dans le champ de la culture, de l'enfance et de la famille (conventions de partenariat, Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens...). Des associations qui font sur le terrain un travail éminemment complémentaire des actions que le Conseil Général met en œuvre au quotidien pour construire une Côte-d'Or solidaire et équilibrée.

Côte-d'Or



Panorama du monde associatif

VECTEURS DE LIEN SOCIAL, D'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET D'ANIMATION DU TERRITOIRE... QUI SONT VRAIMENT LES 18 130 ASSOCIATIONS CÔTE-D'ORIENTNES, SI ESSENTIELLES À NOTRE DÉPARTEMENT ?

Les associations culturelles, sportives et de loisirs représentent près de la moitié (49,5 %) des associations de Côte-d'Or. Les associations à vocation sociale, qui englobent une grande diversité d'actions, sont elles aussi bien représentées. Beaucoup d'associations caritatives nationales ont des comités locaux sur le territoire.

Une bonne dynamique de création en Côte-d'Or

Au cours de la dernière décennie, 5 559 associations* ont été créées en Côte-d'Or, ce qui représente plus d'un tiers des créations régionales (34 %).

La Côte-d'Or est ainsi au-dessus de la moyenne nationale et se classe même dans le top 6 des départements où l'on crée le plus d'associations.

Le monde associatif fait vivre le département et participe pleinement à son développement et à son attractivité. Il est au cœur du "bien-vivre en Côte-d'Or" dont le Conseil Général a fait l'une de ses priorités, c'est pourquoi le

Département a réaffirmé en 2014 sa volonté de s'impliquer pleinement à ses côtés.

Animer le territoire et rapprocher ses habitants

"L'engagement associatif est un engagement citoyen qu'il convient d'encourager et d'accompagner, assure Catherine Louis, Conseillère Générale de Saint-Seine-l'Abbaye, en charge de la Commission Jeunesse, Animation touristique, sportive et culturelle. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour le monde associatif et pour tous les bénévoles qui s'engagent au quotidien en accomplissant des actions utiles avec plaisir, éthique et motivation. Nos associations sont animées par des hommes et des femmes altruistes, qui agissent avec ferveur au bénéfice des autres. De plus, le monde associatif assure l'animation de nos territoires urbains et ruraux et contribue à fédérer, rassembler, tisser des liens entre toutes les populations et toutes les générations grâce à un projet commun. Les associations sont incontestablement indispensables au maintien de l'équilibre territorial de la Côte-d'Or !"

Soutien aux associations présentant un intérêt local

Pour encourager la mise en œuvre d'actions au sein de leur canton, Catherine Louis tient également à rappeler que les Conseillers Généraux disposent du FAVA (Fonds d'Aide à la Vie Associative), une enveloppe qu'ils peuvent allouer aux associations présentant un intérêt local (mais non départemental) de leur choix. *"Le montant de la dotation est calculé en fonction du nombre de communes et d'habitants sur le canton"*.

Cette enveloppe permet notamment de soutenir des projets portant sur la rénovation du petit patrimoine ou l'organisation de manifestations, qui participent à la valorisation et à la vitalité des villages de Côte-d'Or. Cette enveloppe pourra-t-elle se poursuivre avec la réforme territoriale ?

* Connaissance de la vie associative en Bourgogne, étude réalisée par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne

Représentation par secteur des 18 130 associations de Côte-d'Or *

→ 23,34 % Activités culturelles et artistiques → 15,27 % Sport et activités de plein air → 10,92 % Clubs de loisirs, relations → 7,23 % Education, formation → 4,49 % Santé → 4,40 % Action socioculturelle → 4,29 % Amicales, groupements affinitaires, d'entraide → 4,09 % Chasse, pêche → 3,49 % Environnement, cadre de vie → 3,17 % Associations caritatives, humanitaires → 2,83 % Conduite d'activités économiques → 2,34 % Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques → 1,97 % Information, communication → 1,85 % Préservation du patrimoine → 1,57 % Aide à l'emploi, développement local → 1,37 % Interventions sociales → 1,23 % Défense de droits fondamentaux → 1,11 % Activités politiques → 0,85 % Activités religieuses, spirituelles et philosophiques → 0,82 % Tourisme → 0,74 % Clubs, cercles de réflexion → 0,71 % Services familiaux, services aux personnes âgées → 0,51 % Sécurité, protection civile → 0,42 % Recherche → 0,42 % Services et établissements médico-sociaux → 0,17 % Logement → 0,14 % Justice → 0,11 % Armée, anciens combattants

* Au 10/09//2013. Source : Délégation départementale à la Vie associative - Direction départementale de la Cohésion sociale



Fête de l'agriculture

QUI FAIT VIVRE LES ASSOCIATIONS ?

Portrait des bénévoles de Côte-d'Or

ILS DIRIGENT ET ANIMENT LES ASSOCIATIONS, ILS ŒUVRENT DANS L'OMBRE, PENDANT DES MOIS, POUR ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS QUI FONT VIVRE NOTRE TERRITOIRE... ZOOM SUR LES BÉNÉVOLES DE CÔTE-D'OR !

Dans notre département comme ailleurs, les plus de 60 ans représentent la base du noyau dur du bénévolat, en consacrant aux associations auxquelles ils appartiennent plus de cinq heures par semaine. Si la plupart des projets associatifs sont portés par des seniors, c'est évidemment parce que, retirés de la vie active, ils ont plus de temps à consacrer aux autres, mais aussi parce qu'ils ont des compétences, acquises tout au long de la vie, à partager. Toutefois, les plus de 60 ans n'ont pas le monopole de l'engagement associatif. C'est même sur les plus de 65 ans que la progression du bénévolat est la plus faible...

Les jeunes, généreux et solidaires

Le bénévolat tend vers un franc rajeunissement. Les jeunes s'engagent davantage qu'auparavant : en 2013, les 15 à 35 ans sont 32 % de plus qu'en 2010*. Et si les associations savent leur ouvrir leurs portes, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir s'investir à leur côté. Autre tendance : le taux d'engagement des femmes, tous âges confondus, est supérieur à celui des hommes. C'est donc peut-être du côté de la jeunesse et de la féminité que les associations devront regarder à l'avenir pour renouveler leur vivier de bénévoles, notamment en milieu rural. Face à la professionnalisation du monde associatif, les contraintes juridiques qui pèsent sur les associations et le manque de reconnaissance que déplorent

parfois les bénévoles, certaines associations peinent en effet aujourd'hui à trouver un secrétaire, un comptable, voire un président !

L'emploi associatif

L'une des solutions pour soulager les membres actifs des associations est d'avoir recours à l'emploi. C'est le cas de 17 %** des associations en Bourgogne (elles emploient pour 75 % d'entre elles moins de 6 salariés). A l'échelle régionale, les principaux secteurs d'activité qui ont recours à l'emploi sont le social (54 %) et l'enseignement (11 %). En Côte-d'Or, les emplois associatifs représentent 14 426 salariés, soit 8,7 % des emplois du secteur privé. L'APSALC 21 œuvre depuis plus de 20 ans pour accompagner le développement, la gestion et la pérennisation de l'emploi dans le secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire. Elle a notamment initié en 2009 un Groupement d'Employeurs Associatif 21 (GEA 21) afin de répondre aux besoins des associations, collectivités locales et établissements publics en créant de l'emploi à temps

plein (54 en 4 ans). En 2014, le Conseil Général accompagne l'association talantaise, vectrice d'emplois sur le territoire, à hauteur de 5 000 €.

* La situation du bénévolat en France en 2013, étude menée par France Bénévolat à partir d'une enquête de l'IFOP

** Connaissance de la vie associative en Bourgogne, étude réalisée en 2009-2010 par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne

REPÈRES

12,7 millions de bénévoles en France* :

Hommes **48,8 %**

Femmes **51,2 %**

15-35 ans **26 %**

35-64 ans **43,3 %**

65 ans et + **30,7 %**



Il y a beaucoup de bonnes volontés en Côte-d'Or !

Le Conseil Général souhaite développer son soutien au monde associatif via sa collaboration avec l'association France Bénévolat. Annie Jacob, présidente de l'antenne Côte-d'Or, nous dit tout sur le bénévolat dans notre département.

“Les bénévoles sont les forces vives du monde associatif ! 41 % des personnes qui sont engagées le sont dans deux associations ou plus. Parallèlement, les gens ont plus de difficulté à s'engager de façon constante et pour des postes à responsabilité. Selon l'étude menée par France Bénévolat en 2013, 27 % des bénévoles (contre 20 % en 2010) ne s'engagent que quelques heures ou quelques jours par an, à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement. Ces chiffres confirment donc les analyses qualitatives de terrain auprès des responsables associatifs : on a d'une part un noyau dur de personnes très engagées portant des projets de plus en plus lourds et complexes, et d'autre part des bénévoles à la présence plus aléatoire.

On parle souvent - à tort ! - de crise du bénévolat. 250 personnes souhaitant offrir de leur temps à une association ont contacté France Bénévolat Côte-d'Or (centres de Beaune, Dijon et Is-sur-Tille) en 2013 ! On les reçoit pour déterminer leurs compétences, comprendre leurs envies et les orienter sur une association adhérente (nous en avons 60) dans laquelle ils s'épanouiront. Contrairement aux idées reçues, il y a beaucoup de bonnes volontés en Côte-d'Or !”

www.dijon.francebenevolat.org



Le Conseil Général engagé aux côtés des associations

LE SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL AUX ASSOCIATIONS CÔTE-D'ORIENTNES PREND DIFFÉRENTES FORMES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LEUR VOCATION.

En 2014, le Conseil Général accompagne 250 associations par l'attribution de subventions de fonctionnement ou de subventions destinées à l'organisation de manifestations (fêtes, festivals, expositions, concerts, congrès, salons...).

Des subventions partenariales

Le Conseil Général subventionne certaines associations en échange d'une contrepartie. Dans ce cas, une convention est signée entre les deux parties à travers laquelle l'association s'engage à remplir des missions d'intérêt général. Le Département a par exemple contractualisé un partenariat avec l'Association Bourguignonne Culturelle (ABC), afin d'encourager ses actions en direction des territoires ruraux et du jeune public : cette année, le festival *A pas contés* a ainsi proposé 95 représentations partout en Côte-d'Or, dont trois au Conseil Général.

Des associations missionnées par le Conseil Général

D'autres associations sont liées au Conseil Général par des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), comme la Fédosad (soins à domicile) ou encore l'ADPEP21 (protection de l'enfance). Ces associations sont missionnées par le Département pour mettre en place des services délégués.

L'ADPEP 21 gère ainsi 16 établissements sociaux et médico-sociaux dans le département pouvant accueillir 161 enfants en difficulté. La mise en place des CPOM témoigne de la volonté du Conseil Général de construire une politique sociale efficace qui réponde aux besoins concrets des personnes les plus fragiles en s'assurant de l'efficacité des moyens consacrés.

CAMPAGNE DE SUBVENTION 2015

A partir de mi-juin, vous pourrez déposer une demande de subvention pour votre association pour 2015. En 2014 ce sont 263 dossiers, dont 40 par voie dématérialisée qui ont été reçus au Conseil Général. La Côte-d'Or est à ce jour le seul département à inviter les associations à remplir leur dossier en ligne via un formulaire dédié.

En savoir + : www.cotedor.fr

Une aide financière ou technique

Pour 2014, le Conseil Général continue d'accompagner les associations œuvrant dans les domaines de l'enfance, de la famille, des personnes âgées et/ou handicapées, de la culture, du sport...

Côté sport, 62 400 € seront accordés aux comités départementaux sportifs (près d'un Côte-d'Orien sur cinq est licencié auprès d'une fédération sportive !), 12 000 € aux associations sportives et 19 000 € à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Le partenariat a également été reconduit avec les disciplines sportives ambassadrices des sports et loisirs de nature (randonnée pédestre, cyclisme, cyclotourisme, escalade). Côté culture, 13 300 € seront attribués à la Fédération des œuvres laïques (FOL) pour coordonner le dispositif Collège au cinéma, 8 000 € pour aider au recrutement de personnel qualifié dans les bibliothèques... Par ailleurs, le Fonds d'Aide à la Vie Associative bénéficie d'une enveloppe de 346 500 € répartie entre les Conseillers Généraux qui pourront ainsi répondre aux demandes des associations de leur canton au vu de la pertinence des projets.

Ateliers et conférences pour les associations

Un appui technique est également proposé aux associations par le Conseil Général qui organise des ateliers d'information, les *Essentiels 21*.

En apportant des conseils méthodologiques pour l'organisation d'un événement (17 avril), le recrutement de bénévoles (14 mai) ou encore l'animation d'une équipe associative (5 juin), ils épaulent les dirigeants associatifs sur des thématiques qui les questionnent.

L'accès à ces ateliers est gratuit. Ils sont retransmis en visioconférence dans différents centres SATI de Côte-d'Or et visibles sur www.cotedor.fr. 8 000 visionnements en streaming ont été recensés depuis la mise en ligne des ateliers. Pour les dirigeants et gestionnaires de clubs sportifs, un outil a été mis en place : la clé et le site be@ba21 (www.laclebeaba.cdos21.org). Réalisés par le Comité départemental olympique et sportif de Côte-d'Or (CDOS21) et financés par le Conseil Général, ils contiennent toutes les informations utiles à la gestion d'une association sportive. Enfin, le Conseil Général s'associe à différentes réunions destinées à répondre aux questions que se posent les acteurs du monde associatif. Ainsi, le 6 février, il a co-organisé avec l'Ordre des Avocats et le CDOS 21 une conférence juridique sur les droits et obligations des associations sportives, avec Guy Roux en invité d'honneur !

www.cotedor.fr

14 RICHESSE ET DIVERSITÉ DU MONDE ASSOCIATIF

exemples côte-d'oriens



© LPOCôte-d'Or

LPO Côte-d'Or

L'association locale s'est engagée dans la protection et la sauvegarde des oiseaux, des milieux dont ils dépendent et dans la sensibilisation du public. Le Conseil Général, dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), a signé avec elle une convention pour la mise en œuvre d'actions dont, entre autres, la protection de la Pie-grièche à tête rousse, le soutien au fonctionnement de Visionature Côte-d'Or, l'édition d'un livret pédagogique grand public : "Où voir les oiseaux près de chez vous en Côte-d'Or ?"... La LPO assure aussi des visites commentées de la réserve écologique des Maillys pour le Conseil Général.

03 80 56 27 02
www.cote-dor.lpo.fr

Aseru 21 (Association pour la sauvegarde des édifices ruraux de la Côte-d'Or)

Avec plus de deux cents adhérents, Aseru 21 a pour but de protéger et sauvegarder le patrimoine historique, architectural, ethnographique et artistique des communes de la Côte-d'Or, témoin de la vie civile, publique et religieuse des campagnes en favorisant sa restauration et sa mise en valeur.

03 80 55 11 16



Association Saint Maurice de Corsaint

Une association dynamique, au cœur de l'Auxois, qui mène en parallèle des actions patrimoniales et culturelles de qualité. La création de cette association a permis à la mairie de Corsaint d'associer à la conservation de son patrimoine des habitants passionnés, désireux de faire vivre et de valoriser leur environnement, de transmettre la richesse de ce patrimoine architectural et culturel exceptionnel.

06 63 28 98 32



Cirq'ônflex

Fondée en 2007, l'association fait la promotion et développe les arts du cirque en Bourgogne notamment à travers des ateliers et des rencontres d'artistes en direction des scolaires et structures d'accueil. En 2009 elle crée le festival nomade *Prise de CirQ'* qui propose des spectacles de cirque contemporain ainsi que des actions pédagogiques et didactiques ; stages, ateliers, conférence/débat...

L'association intervient aussi auprès d'autres associations, de collectivités ou de professionnels pour du conseil artistique ou de l'accompagnement de projet.

09 81 98 30 54
www.cirqonflex.fr

Secours Catholique

L'association accueille des personnes en difficulté (pauvreté, d'isolement ...) et lutte contre la précarité et l'exclusion. 488 bénévoles en Côte-d'Or, répartis dans 29 équipes, animent des lieux de rencontre et d'entraide dans votre commune, votre canton.

Certaines ont développé des initiatives avec les établissements pénitentiaires de proximité, pour apporter soutien moral et financier, écoute et accompagnement aux personnes emprisonnées et à leur famille.

03 80 68 09 80
www.bourgogne.secours-catholique.org

Zutique

Opérateur culturel structurant majeur en Bourgogne, l'association met à disposition son savoir-faire autour de quatre types de compétences : prestation à la carte d'événements artistiques ; mise en place d'actions pédagogiques et didactiques ; expertise et accompagnement pour le développement culturel du territoire. Il organise notamment le Beatbox festival (du 19 au 23 mars 2014), le Tribu festival et les Nuits d'Orient.

03 80 28 80 42
www.zutique.com

La CABOTTE

L'association assure la promotion des artisans et des produits locaux sur Nuits-Saint-Georges et son canton, sur diverses manifestations aidées en 2014 par le Conseil Général, comme la Fête du chocolat, la Fête du Cassis, la Fête du Vin bourru, le Salon de l'Habitat à Nuits-Saint-Georges.

06 08 00 05 29



Pirouette cacahouète

L'association, qui a pour vocation d'inciter chacun à prendre conscience et à être acteur de l'environnement et de son cadre de vie, propose notamment des animations aux familles, scolaires, centres de loisirs et dans les manifestations festives. Lors de la dernière Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, elle a animé des ateliers "Cuisine en goguette" dans des grandes surfaces sur la réduction du gaspillage alimentaire. Actuellement, l'association réalise une étude pour le Conseil Général sur le retour de la consigne des bouteilles de vin dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des déchets.

03 80 45 92 23
www.pirouette-cacahuete.net

Sentiers

L'association œuvre depuis plus de 15 ans dans la réalisation, la restauration et l'entretien du petit patrimoine bâti (murs, murets, cabottes, lavoirs...). Construire pour se reconstruire, c'est ce que propose Sentiers à des jeunes et des adultes volontaires souvent en grande difficulté d'insertion (bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, chômeurs longue durée...), par l'activité professionnelle. Elle accompagne ainsi les personnes dans leur parcours d'insertion leur permettant de créer ou recréer un projet de vie et un projet professionnel.... Dans le cadre du Plan Patrimoine Insertion, le Conseil Général aide l'association à assurer l'encadrement technique et logistique de ces personnes qui participent à la réhabilitation et à l'embellissement du petit patrimoine communal non protégé côte-d'orien.

03 80 51 07 02
www.association-sentiers.org



Binome21

Dans le cadre du Service Civique Volontaire auprès des personnes âgées, Binome21 sélectionne, forme et soutient des jeunes de 18 à 25 ans qui s'engagent, pour une durée de 6 mois ou 1 an. Ils accomplissent un service de solidarité auprès des aînés qui désirent une présence et/ou qui ont besoin de services utiles pour leur vie quotidienne (logement intergénérationnel), en complémentarité des aides mises en place par les réseaux d'aide à la personne.

06 78 65 74 95
www.binome21.fr



Les Chouettes du cœur

Une dizaine de bénévoles œuvrent au sein de l'association pour offrir aux enfants, aux personnes handicapées, âgées et fragilisées ou en difficulté sociale, une aide pédagogique et thérapeutique par la découverte et le contact des oiseaux de proie. Elle permet aussi la sensibilisation à la protection de ces espèces en voie d'extinction.

06 42 10 99 20
www.les-chouettes-du-coeur.com



© Catherine Josselin

Produits du Grand Morvan

Cette association a pour vocation la promotion des produits du Grand Morvan. Pour cela, elle organise notamment les "Journées Gourmandes" du 29 au 31 mai à Saulieu. Environ 10 000 visiteurs viennent découvrir chaque année les produits, la gastronomie et le patrimoine culturel de ce terroir.

Une manifestation qui participe du développement touristique du Morvan et qui est soutenue par le Conseil Général dans le cadre de son programme d'aide aux structures de développement économique.

06 32 21 99 74

Association pour la Fête de l'Agriculture

Organisée chaque année dans des communes différentes par les Jeunes Agriculteurs de Côte-d'Or, la fête de l'agriculture invite à une découverte du métier de la terre et de l'élevage à travers des démonstrations de savoir-faire, des dégustations de produits de la ferme, l'exposition d'animaux et des activités pour les enfants. Elle attire en moyenne 10 000 visiteurs par an. Ce rendez-vous incontournable de la profession agricole et de la population est soutenu par le Département dans le cadre de son soutien aux structures.

03 80 68 67 71

Le Sprinter Club Olympique Dijon

Association de loi 1901, fondée en 1993, il est affilié à la Fédération Française de Cyclisme. Comptant 153 licenciés, doté d'un groupe sportif semi professionnel et de 5 salariés, le SCOD a évolué vers une pratique de haut niveau. Il est aujourd'hui le meilleur Club amateur de Bourgogne et évolue parmi les meilleurs clubs amateurs français depuis plusieurs années. Il reçoit le soutien du Conseil Général de Côte-d'Or pour ses événements sportifs à travers une convention de partenariat. Ensemble, ils co-organisent notamment chaque année le Tour Cycliste de Côte-d'Or.

03 80 36 33 32
www.scodijon.fr



© Jean-Louis Bernuy

VITICULTURE

LES CLIMATS PRÉSENTÉS À L'UNESCO EN 2015 !

DEPUIS DEUX MILLE ANS, LA BOURGOGNE EST FAÇONNÉE PAR L'HOMME ET SA VITICULTURE DE TERROIR RAYONNE AUJOURD'HUI DANS LE MONDE ENTIER.

SES "CLIMATS" * CONSTITUENT AINSI UN SITE D'UNE "VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE" POUR LESQUELS UN DOSSIER D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ A ÉTÉ DÉPOSÉ LE 13 JANVIER PAR AURÉLIE FILIPPETTI, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.

* Climat : parcelle de terre délimitée et dédiée à la vigne depuis souvent plus d'un millénaire

C'est à l'été 2015 à Berlin, que les Climats de Bourgogne représenteront la France pour la 39^e session du Comité du Patrimoine mondial. Aubert de Villaine, président de l'association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco, s'en réjouit *"Nous étions confiants et nous sommes très heureux de cette reconnaissance officielle de la qualité de notre dossier, qui peut désormais entrer dans sa phase d'instruction formelle au niveau international. Nous n'en serions pas là aujourd'hui sans le soutien indéfectible de nos 55 000 adhérents"*.

Les prochaines étapes

A l'automne 2014, la candidature bourguignonne va être examinée par une équipe d'experts nommée par l'Unesco sur la qualité scientifique du dossier, le déroulé du plan de gestion et l'implication de tous les acteurs de terrain. Début mai 2015, elle adressera un rapport à la France, recommandant l'inscription du dossier ou son report. La décision

finale sera rendue au cours de l'été qui suivra, lors du Comité du Patrimoine mondial qui réunira ses 21 Etats membres.

Le Conseil Général aux côtés des Climats

Partenaire des Climats de Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or continue de soutenir l'inscription de ces parcelles au patrimoine mondial. En cette année décisive, il poursuivra son investissement aux côtés de l'association qui porte la candidature. Celle-ci était présente lors des deux journées Côte-d'Or, les 22 et 25 février au Salon International de l'Agriculture à Paris, sur l'espace du Conseil Général. Elle y a proposé des animations autour du vin et présenté son action.

Le chemin est encore long jusqu'à l'inscription officielle... D'ici là, les professionnels de la viticulture, les élus, les techniciens, les habitants qui soutiennent ce projet resteront mobilisés pour démontrer que la Bourgogne mérite pleinement sa place sur la Liste du Patrimoine mondial et que le plan de gestion du site proposé à l'inscription répond aux critères de l'Unesco.

➔ **En savoir + :**
www.climats-bourgogne.com



Premiers travaux à l'automne 2014

Dans le cadre de la phase prioritaire du SDANT (2013-2017), 300 communes seront dans un premier temps visées par le déploiement du très haut débit : celles qui souffrent aujourd'hui des plus grandes carences de couverture par l'ADSL. 2013 a marqué le début des études d'ingénierie, 2014 sera l'année des premiers travaux. A partir de l'automne, 50 km de fibre optique seront déployés sur les secteurs de Bèze, Chazeuil, Ecutigny, Foncegrive, Saussey, Semezanges, Ternant et Vernois-les-Vesvres. Les premiers chantiers de co-construction avec ERDF ou Bouygues Télécom seront également lancés. 4,2 M€ sont ainsi inscrits au budget 2014 du Conseil Général pour le développement numérique du territoire. La première phase du SDANT nécessitera un engagement total de 73 M€.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

LE CONSEIL GÉNÉRAL CONTINUE DE TISSER SA TOILE

LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EST UN FACTEUR MAJEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'UN TERRITOIRE. LE CONSEIL GÉNÉRAL S'INVESTIT DANS L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA CÔTE-D'OR. POINT SUR LES ACTIONS MENÉES CES DERNIÈRES ANNÉES ET SUR CELLES À VENIR.

Téléphonie mobile : résorption des zones blanches

La politique d'aménagement du territoire a conduit le Conseil Général à intervenir dans la résorption des zones blanches en téléphonie mobile. Cette action a visé les centres bourgs où n'était présent aucun réseau. 57 sites de téléphonie mobile ont ainsi été construits par le Conseil Général pour un coût de 6,2 M€. Le dernier relais à avoir été mis en service est celui de Marey-les-Fussey, en 2013.

Internet haut débit partout et pour tous

Le Conseil Général œuvre de manière progressive et pragmatique à la diffusion de l'accès à l'Internet à haut débit. En 2004, il a signé avec France Télécom, la Charte Département Innovant, permettant l'équipement rapide de tous les centraux téléphoniques du territoire en technologie ADSL. Ce partenariat a permis de rendre éligible à l'ADSL 98 % des lignes téléphoniques et 80 % jusqu'à 2 Mb/s. En 2008, le Conseil Général a souhaité expérimenter la solution ADSL, dite Nœud de

Raccordement Abonné Zone d'Ombre (NRA ZO), par la réalisation d'un site pilote à Vielverge. Dans la foulée, la construction de 9 autres centraux a été lancée. Les 10 centraux ADSL créés par le Conseil Général (pour 1,2 M€) couvrent aujourd'hui 14 communes, soit plus de 3 300 lignes téléphoniques ! Les deux centraux les plus récents, construits en 2013, apportent des débits jusqu'à 20 Mb/s aux habitants de Til-Châtel et Villers-les-Pots.

La fibre optique à la maison et au bureau en 2025

En mars 2013, le Conseil Général a adopté son Schéma directeur d'aménagement numérique des territoires (SDANT) dont l'objectif est le très haut débit pour tous. Pour permettre une couverture généralisée du département en fibre optique à l'horizon 2025, 220 M€ seront engagés. S'il est maître d'ouvrage du projet, le Conseil Général assumera majoritairement ce financement, il sollicitera toutefois d'autres financeurs. L'Etat semble notamment enclin à apporter sa contribution.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TOUS LES ACTEURS MOBILISÉS !

POUR HARMONISER LES PRATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT, LE CONSEIL GÉNÉRAL A INITIÉ LA MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DÉPARTEMENTALE POUR UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE QUALITÉ EN CÔTE-D'OR. LES ORGANISMES FÉDÉRATEURS CONCERNÉS L'ONT SIGNÉE LE 3 FÉVRIER DERNIER.

Cette charte répond aux enjeux de développement durable, auxquels le Conseil Général est très attaché. Il s'est doté fin 2009 d'un Schéma départemental de développement durable déclinant 42 actions afin de "répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". La Charte pour un Assainissement Non Collectif de qualité en Côte-d'Or est l'une d'entre elles. Sa vocation : fédérer l'ensemble des professionnels de l'assainissement non collectif autour des bonnes pratiques et formaliser l'engagement de chacun.

Une démarche collective

La charte est l'aboutissement de la concertation de nombreux acteurs représentatifs : élus en charge des Services Publics d'Assainissement Non Collectifs (SPANC), agents des SPANC, organisations professionnelles - Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB21), fédérations départementales du Bâtiment et des Travaux Publics... Au-delà des engagements communs (participer à la vie de la charte et en

La Mission de Conseil et d'Assistance aux collectivités (MiCA) assiste et accompagne depuis deux ans déjà les collectivités dans les domaines de la voirie, des espaces publics, du bâtiment, de l'eau et de l'assainissement, en fournissant un appui technique et juridique aux porteurs de projets publics.

www.cotedor.fr

assurer la promotion, agir concrètement pour faciliter la compréhension des règles et leur application...), chaque adhérent a pris des engagements individuels : les collectivités pourraient intégrer les contraintes liées à l'assainissement dans leurs documents d'urbanisme prévisionnels, les bureaux d'études répondre à une qualité de conseil et de définition des projets en plein accord avec la réglementation, les installateurs réaliser des travaux avec des matériaux conformes aux normes. Chaque adhérent s'engagera ainsi sur un certain nombre de points afin d'améliorer la qualité de la prestation rendue à l'utilisateur. Les particuliers pourront consulter la liste des acteurs engagés dans la charte, et trouver auprès d'eux la garantie de la meilleure réponse possible aux objectifs réglementaires, ainsi que les prestations (études, travaux) répondant aux normes en vigueur.

Le Conseil Général, appui des collectivités

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, les communes ont la charge du contrôle technique de l'assainissement non collectif, qui impose la mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ces missions ont été renforcées par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. En proposant cette charte, le Conseil Général affiche donc aussi sa volonté de maintenir son appui technique aux collectivités dans le domaine de l'assainissement non collectif. Sa Mission d'aides aux communes (MICA) poursuit d'ailleurs cet objectif.

ACCORD-CADRE AGRICOLE

2014 : ANNÉE DE PRÉPARATION D'UN NOUVEL ACCORD-CADRE

UN ACCORD-CADRE A LIÉ LE CONSEIL GÉNÉRAL À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PENDANT CINQ ANS. DE 2009 À 2013, LE DÉPARTEMENT A ENGAGÉ 15 M€ DANS CETTE POLITIQUE COMMUNE DESTINÉE À FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE AGRICULTURE CÔTE-D'ORIENTE PERFORMANTE ET DURABLE. LORS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE DÉCEMBRE, UN AVENANT PROLONGEANT LA DURÉE DU PARTENARIAT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014 A ÉTÉ VOTÉ. IL PERMETTRA DE PRÉPARER L'ACCORD-CADRE 2015-2019...



Cette année 2014 est considérée comme une année de transition. Elle permettra de préparer les actions (économiques, territoriales, environnementales, sociales) de l'accord-cadre 2015-2019, dont les cinq grands axes ont d'ores et déjà été actés. L'enjeu pour le Conseil Général : accompagner une agriculture en mutation dans ses nécessaires adaptations.

Les nouvelles orientations 2015-2019

Les principales orientations du futur accord-cadre, qui engagera de nouveau 15 M€ sur cinq ans de la part du Conseil Général, porteront sur une agriculture durable et la valorisation des filières locales (soutenir les outils de production et les filières économiques de proximité), la protection de la ressource en eau et du milieu naturel (encourager la biodiversité et la création d'Espaces Naturels Sensibles), l'aménagement du territoire (valoriser les territoires ruraux agricoles et viticoles), le défi sanitaire (protéger la santé animale et végétale, développer la traçabilité alimentaire), le renouvellement des générations et l'avenir des exploitations (accompagner les installations-transmissions-reprises

d'exploitations et les Jeunes Agriculteurs...). Autant de dispositions qui devraient permettre à la Côte-d'Or de relever les défis agricoles du XXI^e siècle !

En accord avec les autres réglementations

Les aides départementales agricoles qui seront déclinées dans l'accord-cadre 2015-2019 devront être compatibles avec les objectifs de la future Politique Agricole Commune (PAC), qui sera présentée à la fin du premier semestre 2014, et avec la Réglementation Européenne.

Par ailleurs, le nouvel accord-cadre s'harmonisera avec les objectifs de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt : il fera en sorte de relever au niveau départemental les défis de la compétitivité tout en assurant la sécurité alimentaire pour les consommateurs et la réduction des impacts des activités agricoles sur les milieux naturels. Enfin, ses orientations et actions seront en concordance avec celles élaborées par les différents acteurs locaux du monde agricole dans le cadre du Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD), approuvé en août 2013.

Chiffres clés de l'agriculture côte-d'orientée

4 893 exploitations professionnelles et
10 163 actifs permanents
2 100 exploitations produisent sous signe de qualité ou d'origine (AOP, AOC, Label Rouge, AB, IGP)

650 exploitations pratiquent une activité de diversification

80 jeunes agriculteurs en moyenne s'installent chaque année

5 % : part de l'emploi agricole à l'échelle du département

467 000 hectares de surface agricole utile, soit 53 % de l'espace départemental

10 % du PIB départemental

1 milliard d'euros de chiffre d'affaires généré par an

Elisabeth et Dominique Berthaud

ACCUEILLANTS FAMILIAUX

UN CADRE FAMILIAL POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

LA CÔTE-D'OR COMPTE ACTUELLEMENT 57 ACCUEILLANTS FAMILIAUX POUR UNE CAPACITÉ TOTALE D'ACCUEIL DE 112 PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES, OFFRANT AINSI UNE INTÉRESSANTE ALTERNATIVE AU MAINTIEN À DOMICILE ET À L'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT. RENCONTRE AVEC ELISABETH ET DOMINIQUE BERTHAUD, QUI ACCUEILLEN TROIS PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES PSYCHIQUES ET NEUROLOGIQUES.

Elisabeth travaillait depuis huit ans dans un Ehpad comme aide-soignante lorsqu'elle choisit de devenir accueillante familiale. Sa première motivation : *“Individualiser davantage la prise en charge des patients. Au sein de l'Ehpad, j'avais l'impression de ne pas bien faire mon travail : les patients étaient souvent des numéros”*.

Pour le bien-être des personnes accueillies Elisabeth et son conjoint Dominique, retraité de France Télécom, ont reçu du Conseil Général l'agrément d'accueillants familiaux, il y a deux ans et demi. Un choix qui leur *“offre la liberté d'organiser leur temps”*. Les personnes accueillies y gagnent aussi : *“Nous sommes plus à leur écoute qu'en institution, leur prise en charge est personnalisée, on respecte leur rythme et leurs habitudes”*, se félicite Elisabeth. Guy (60 ans), Jean-Michel (63 ans) et Valérie (44 ans) font aujourd'hui *“quasiment partie de la famille ! Ici, chacun a sa place et son espace vital”*. D'un point de vue légal toutefois, ils sont les employeurs du couple.

Beaucoup de satisfactions

Si le trio réside en permanence chez Elisabeth et Dominique, le couple peut compter sur des relais quand ils souhaitent s'absenter quelques jours. Leur fils Clément est également là quand ils veulent sortir. *“J'encourage vivement les gens à se lancer dans cette aventure ! Ce travail est très enrichissant, insiste Elisabeth Berthaud. Nous donnons beaucoup à ces personnes, mais nous recevons aussi beaucoup d'elles !”*.



Attestation de formation au métier pour 48 accueillants familiaux

Le Conseil Général délivre l'agrément d'accueillant familial et assure le suivi médico-social des personnes accueillies. Il finance aussi la formation (60 heures) délivrée par l'IRTESS. Au cours de la rencontre du 20 janvier dernier, 48 accueillants, qui ont suivi la formation l'an dernier, ont reçu leur attestation. A cette occasion, Emmanuelle Coint, Conseiller Général et présidente de la Commission Sociale et Intergénérationnelle, a rappelé à quel point *“cette formation est essentielle car elle permet la reconnaissance du métier d'accueillant familial”*.

Accueillant familial, un vrai métier !

L'accueillant familial est un professionnel, qui bénéficie d'une formation (initiale et continue) du Conseil Général. Ce dernier s'assure que les personnes accueillies bénéficient de toutes les conditions nécessaires à leur bien-être. L'accueillant familial doit notamment faire participer les personnes qu'il accueille à la vie quotidienne de sa famille, l'aider à retrouver, maintenir ou développer son autonomie et des activités sociales. Pour valoriser ce métier en Côte-d'Or, le Conseil Général a organisé le 20 janvier dernier une rencontre avec les accueillants familiaux qui se sentent parfois isolés. Pour y remédier, le Conseil Général mettra également en place en 2014 des groupes de paroles à Beaune, Montbard, Dijon et Pouilly-en-Auxois, afin qu'ils puissent échanger régulièrement sur leurs pratiques quotidiennes.

➔ En savoir + :

Envie de devenir accueillant familial ? Renseignez-vous auprès du Conseil Général au 03 80 63 64 14

1,8 M€

C'est le budget annuel de l'accueil familial financé par le Conseil Général de la Côte-d'Or

(formation et versement de l'aide sociale pour couvrir les frais inhérents aux salaires des accueillants familiaux).



CANTON D'AUXONNE

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À VILLERS-LES-POTS !

L'équipement communal destiné à la lecture n'était plus adapté aux besoins de la population.

Une nouvelle médiathèque a vu le jour, en étroite collaboration avec la Médiathèque Côte-d'Or et avec le soutien - 85 500 € - du Conseil Général qui a participé à la réhabilitation de l'ancien bâtiment et à son équipement (mobiliers et informatique). Cette aide est intervenue dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* conclu avec la communauté de communes d'Auxonne-Val-de Saône. Inaugurée le 8 février, la structure, plus spacieuse et fonctionnelle, permet de répondre dans de meilleures conditions au nombre croissant de lecteurs et d'ouvrages et de diversifier les supports culturels.



CANTON D'ARNAY-LE-DUC

L'HÔPITAL D'ARNAY-LE-DUC RÉNOVÉ

Le centre hospitalier d'Arnay-le-Duc, dont la fusion avec celui de Beaune sera effective au 1^{er} janvier 2015, se modernise. Les travaux, qui ont duré quatre ans, se sont achevés en août 2013. 11,8 M€ (dont plus de 890 000 € du Conseil Général) ont été engagés dans cette opération, qui a amélioré la qualité des espaces, l'accessibilité et la sécurité de l'établissement de 138 places. Celui-ci offre huit lits de médecine, un service de soins à domicile (20 places), une unité de soins de longue durée (30 places) et un Ehpad (80 places). Il était devenu urgent d'adapter les conditions d'accueil à la dépendance élevée des résidents : création d'un cabinet de toilette individuel dans chaque chambre, remplacement des chambres à 3 et 2 lits par des chambres à 1 lit, création d'espaces d'activités...



CANTON DE GEVREY-CHAMBERTIN

UN ÉQUIPEMENT SCOLAIRE MUTUALISÉ À CHAMBŒUF

Le groupe scolaire de Chambœuf, qui a notamment bénéficié d'une extension (création d'une salle de classe élémentaire) et de la réhabilitation d'une seconde salle de classe, a été inauguré le 18 janvier dernier.

Cette restructuration des locaux scolaires (et périscolaires) permet d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves de Quemigny-Poisot, Clémencey, Ternant, Urcy, Semezanges et Chambœuf, qui fréquentent l'établissement. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, ce projet a été accompagné à hauteur de 122 000 € par le Conseil Général au titre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé avec la communauté de communes de Gevrey-Chambertin.

Le 18 janvier, ont également été inaugurés à Chambœuf des logements locatifs conventionnés réhabilités et des aménagements paysagers et de voirie réalisés avec l'aide du Conseil Général.

CANTON DE SAINT-SEINE-L'ABBAYE

UNE NOUVELLE VIE POUR LA CHAPELLE SAINTHUBERT DE LA ROCHOTTE

30 500 € (soit 30 % du montant total des travaux) ont été attribués par le Conseil Général, dans le cadre de son programme d'aide "à la préservation du patrimoine rural non protégé", pour la restauration de la chapelle Saint-Hubert de la Rochotte à Turcey (16^e siècle).

Les travaux ont porté dans un premier temps sur la rénovation de la toiture en lave (2012), puis celle de l'intérieur, de l'ameublement et des boiseries (2013-2014). C'est une nouvelle vie pour la chapelle, qui peut rouvrir ses portes après avoir été longtemps fermée pour des raisons de sécurité. Signalons que c'est également grâce à la détermination de l'Association des Amis de la Chapelle et le soutien de nombreux donateurs que l'église a pu retrouver son éclat. La Fondation du Patrimoine, soutenue en 2014 à hauteur de 20 000 € par le Conseil Général, a également été partenaire du projet.





PRÉCY-SOUS-THIL

LES ÉDITIONS DE L'ARMANÇON, LA PASSION DES LIVRES ET DE LA BOURGOGNE !

DEPUIS 25 ANS, IL PUBLIE DES OUVRAGES AYANT TRAIT À LA BOURGOGNE OU À DES AUTEURS NÉS OU VIVANT DANS LA RÉGION. RENCONTRE AVEC GÉRARD GAUTIER, FONDATEUR ET CO-GÉRANT, ATTACHÉ À FAIRE DÉCOUVRIR UNE AUTRE BOURGOGNE...

Gérard Gautier a fait ses armes chez Gallimard et Denoël avant de fonder sa propre maison d'édition. *"J'ai quitté les éditions Denoël, en 1986. Je me suis octroyé une année sabbatique. Comme nous avons coédité chez Denoël des ouvrages avec des éditions Serpenoises, je me suis dit qu'il n'y avait pas d'équivalent en Bourgogne !"* Gérard Gautier inaugure le 7 novembre 1987 les éditions de l'Armançon, en référence au cours d'eau qui prend sa source en Côte-d'Or.

Un amoureux de la Bourgogne... et de ses auteurs

Le Parisien installe sa petite entreprise à Précy-sous-Thil. *"Nous avons commencé par nous intéresser à ce qui se passait en Côte-d'Or. Si nous envisagions de ne faire que des reprises d'ouvrages, nous recevions néanmoins un certain nombre de manuscrits. Aujourd'hui, nous avons 300 titres au catalogue !"* avance fièrement Gérard Gautier. Monographies, études historiques, biographies, romans inédits, livres d'art... composent le catalogue des éditions de l'Armançon. *"Il n'y a que le théâtre, la poésie et la littérature enfantine auxquels nous ne nous sommes pas essayés"*, précise Gérard Gautier qui fut notamment un proche d'Henri Vincenot.

30 000 exemplaires du *Vol de la buse* !

En 25 ans, le record de ventes a été réalisé par *Le vol de la buse*, premier roman de

Didier Cornaille, paru en 1991. 30 000 exemplaires toutes éditions confondues ! Chaque année, les éditions de l'Armançon publient une douzaine de titres à l'issue d'une âpre sélection (200 manuscrits sont reçus annuellement). Quelques ouvrages seront très attendus en 2014 : *Debout, ici et maintenant* de Claude Suire, un essai sur l'économie en février, *Seurre et ses environs dans la tourmente*, de Gérard Michéa et Tifenn Chauvin, consacré à l'Occupation pendant la Seconde Guerre Mondiale (mars) ; le nouveau recueil de nouvelles de Lucette Desvignes (au printemps) ; un ouvrage historique sur les origines du christianisme en Bourgogne (octobre). A plus long terme, le futur des éditions de l'Armançon passera par les nouvelles technologies : *"Le livre numérique peut être l'avenir pour nos livres épuisés"*, pense Gérard Gautier, qui fait confiance à Claire Mignard responsable de la fabrication et Marc Rey, cogérant de la société depuis novembre 2012, pour réussir, si nécessaire, ce virage technologique. Les éditions de l'Armançon sont déjà présentes sur Facebook et s'offriront en 2015 un tout nouveau site web.

En savoir + :

Éditions de l'Armançon
24, rue de l'Hôtel-de-Ville
21390 Précy-sous-Thil - 03 80 64 41 87
www.editions-armancon.fr

VOTÉ par le
Conseil Général
 le 3 février 2014

3,8 M€ de subventions attribués dont :

19 560 € pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne, section Côte-d'Or, pour faire monter les artisans en compétences sur les NTIC

12 100 € pour l'agrandissement, la modernisation et la rationalisation d'un laboratoire de transformation à Mont-Saint-Jean

93 220 € pour la reprise d'une exploitation et le développement de l'activité (poules pondeuses) en vue de passer en agriculture biologique, à Aubaines

148 820 € au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Côte-d'Or (Siceco) pour 53 dossiers d'enfouissement des réseaux téléphoniques

141 665 € à la communauté d'agglomération Beune Côte et Sud pour la réalisation de travaux sur le réseau d'assainissement de la commune de Puligny-Montrachet

126 200 € pour le financement d'opérations de gros entretien au sein de différents collèges publics de Côte-d'Or

76 500 € pour la commune de Premeaux-Prissey pour la première tranche des travaux d'un espace de rencontres et de loisirs

21 000 € pour Orvitis pour la création de logements conventionnés à Villers-les-Pots et Pontailleur-sur-Saône

132 700 € pour des associations et structures intervenant dans le domaine de la culture

39 570 € pour des associations, des manifestations et des équipements sportifs



LE CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES EST EN PLACE

Le 12 février dernier, c'est dans la salle des Séances de l'Hôtel du Département que les 53 Conseillers Généraux Juniors (CGJ21), nouvellement élus dans les collèges publics et privés de la Côte-d'Or, se sont réunis en séance plénière pour la première Session de leur mandat.

Catherine Louis, Conseiller Général en charge de la Commission Jeunesse, Animation touristique, sportive et culturelle, a présidé la jeune assemblée qui fut l'occasion, pour les CGJ21, de prendre connaissance des différents domaines de compétences du Conseil Général, de son organisation et de son fonctionnement. Une séance qui leur a également permis de se découvrir et de mieux se connaître avant la prochaine Session, au second trimestre, qui leur permettra d'élire leurs deux Vice-Présidents et Secrétaire. Un temps pendant lequel ils mèneront également une réflexion en ateliers de travail pour soumettre au vote, in fine, un projet d'intérêt départemental dans lequel ils s'investiront durant leur mandat, jusqu'en juin 2015.

EN SAVOIR + :
www.mycollege21.fr

53 collèges Conseillers Généraux Juniors

→ Mathieu Fouillot (*Albert Camus à Genlis*) → A pourvoir (*Alésia à Venarey-Les Laumes*) → Mathilde Angelone (*André Lallemand à Pouilly-en-Auxois*)
 → Maël Boudenia (*André Malraux à Dijon*) → Sarah Sage (*Arthur Rimbaud à Mirebeau-sur-Bèze*) → Inès Amoura (*Boris Vian à Talant*) → Salma Mzaiti (*Camille Claudel à Chevigny-Saint-Sauveur*) → Romain Roy (*Carnot à Dijon*)
 → Dylan Buatois (*Champ Lumière à Selongey*) → Liam Landri (*Christiane Perceret à Semur-en-Auxois*) → Léa Dequincey (*Claude Guyot à Armay-le-Duc*)
 → Eloïse Chappard (*Clos de Pouilly à Dijon*) → Valentin Girardin (*Dinet à Seurre*)
 → Jade Rousselet (*Docteur Kuhn à Vitteaux*) → Naofel Ousghir (*Edouard Herriot à Chenôve*) → Fabio Beninca (*Emile Lepître à Laignes*) → Louis Briot (*Félix Tisserand à Nuits-Saint-Georges*) → Magalie Villisek (*Fontaine des Ducs à Châtillon-sur-Seine*)
 → Théo Cagnac (*François de la Grange à Liernais*) → Paul Dufour (*François Pompon à Saulieu*) → Damien Quenot (*Gaston Bachelard à Dijon*) → Diane Louvrier (*Gaston Roupnel à Dijon*) → Mathilde Lalouette (*Georges Brassens à Brazey-en-Plaine*) → Colin Pellerin (*Henri Morat à Recey-sur-Ource*) → Charles Rougy (*Henry Berger à Fontaine-Française*) → Camille Vieira (*Henry Dunant à Dijon*)
 → Annlyse Gerdy (*Isle-de-Saône à Pontailler-sur-Saône*) → Théo Coullenot (*Jacques Mercusot à Sombornon*) → Fanchon Nussbaum (*Jean Lacaille à Bligny-sur-Ouche*) → Honorine Herrero (*Jean Rostand à Quetigny*)
 → Adam Dahmouni (*Jean-François Champollion à Dijon*) → Maïlys Prin (*Jean-Philippe Rameau à Dijon*) → Nicolas Piroutet (*Jules Ferry à Beaune*)
 → Emma Rutkowski (*La Champagne à Brochon*) → Thomas Boillaud (*Nolay Croix des Sarrasins à Auxonne*) → Eilis Connolly-Shinozuka (*Lazare Carnot à Nolay*)
 → Lamia Chamali (*Le Chapitre à Chenôve*) → Tristan Christophe (*Le Parc à Dijon*) → Giuliano Poli (*Les Hautes Pailles à Echenon*) → Elisa Mougenot (*Les Lentillères à Dijon*) → Eve Montagne (*Louis Pasteur à Montbard*)
 → Cédric Demange (*Marcel Aymé à Marsannay-la-Côte*) → Lola Greco (*Marcelle Pardé à Dijon*) → Victorine Jean (*Monge à Beaune*) → Axel Viard (*Montchapet à Dijon*) → Paul Gindrey (*Paul Fort à Is-Sur-Tille*) → Eriola Imeri (*Roland Dorgelès à Longvic*) → Héline Mesplobm (*Saint Bénigne-La Maîtrise à Dijon*) → Alicia Medina (*Saint-Bernard à Châtillon-sur-Seine*) → Hugo Briez (*Saint-Cœur à Beaune*) → Léon Antoni (*Saint-François de Sales à Dijon*)
 → Anselme Boussuge (*Saint-Joseph à Semur-en-Auxois*) → Elise Bols (*Saint-Michel à Dijon*) → Hugo Gandon (*Saint-Joseph/Sainte-Ursule à Dijon*)

SORTIR EN Côte-d'Or

LE CENTRE D'INTERPRÉTATION
DU MUSÉOPARC ALÉSIA
A ROUVERT SES PORTES AU
PUBLIC LE 14 FÉVRIER.
REPLONGEZ EN FAMILLE,
OU ENTRE AMIS, AU CŒUR
DE LA BATAILLE D'ALÉSIA !

Les combats reprennent au MuséoParc Alésia!

Les 1 200 m² d'espaces scénographiés attendent de vous faire (re)découvrir de façon interactive le contexte de la bataille, les forces en présence et le déroulé des événements. Pendant que vous revivrez ce mythique siège, vos enfants (3-8 ans) pourront être pris en charge à la Ludothèque par des animateurs. Jeux, jouets, livres, coloriages, costumes, tout est prévu pour que les plus jeunes passent un agréable moment tout en faisant leurs premiers pas dans l'histoire !

Le Centre d'interprétation propose tous les jours des démonstrations de combats romains (à 11h et 16h) et gaulois (à 14h). Le week-end et les jours fériés (hors vacances scolaires), un médiateur culturel vous propose en plus deux visites guidées, l'une pour comprendre les événements de 52 avant J.-C., l'autre pour décrypter les vestiges de la ville gallo-romaine au sommet du Mont-Auxois.



A ne pas manquer au MuséoParc Alésia en 2014 !

12 avril-30 novembre :

Exposition "Restaurer n'est pas jouer !"

19 avril-4 mai :

Animations "vacances de printemps"

8-11 mai : C'est l'heure du triporteur !
(après-midi)/Joutes verbales
(11 h 45 et 14 h 45)

17 mai : Nuit des Musées

Alésia en chantant ! De 19h à 22h

29-31 mai : Journées gauloises avec la
troupe de reconstitution "Les Leuki"

7-9 juin : Démonstration archéologie
à l'occasion des Journées nationales
de l'Archéologie (14h à 18h)

5 juillet-1^{er} septembre :

Animations "vacances d'été"

20 et 21 septembre : 31^e Journées
européennes du Patrimoine sur le
thème "Patrimoine culturel, patrimoine
naturel"

18 octobre au 2 novembre :

Animations "vacances de la Toussaint"

21-23 et 28-30 octobre :

Festival "Les Gaulois au cinéma".

Les vacances de Pâques au MuséoParc Alésia



Pendant les vacances de printemps (du 19 avril au 4 mai), le MuséoParc Alésia déroulera un riche programme d'animations. Tous les jours (sauf week-end de Pâques et du 1^{er} mai), des visites guidées d'une heure (départ à 11 h 45) emmèneront petits et grands de l'atrium aux reconstitutions extérieures. Les médiateurs culturels proposeront du lundi au vendredi, de 14h à 18h (sauf les 21 avril, 1^{er} et 2 mai) des démonstrations gratuites (hors droit d'entrée) de techniques et savoir-faire antiques : jeux des légionnaires romains du 22 au 25 avril ; vêtements gaulois du 28 au 30 avril. Vous appréciez les joutes verbales ? Alors, vous aimerez assister à l'affrontement de deux comédiens défendant chacun leur vision (gauloise et romaine) du siège d'Alésia... avec des mots et non avec des armes ! (du 19 au 21 avril et du 1^{er} au 4 mai, à 11 h 45 et 14 h 45). Qui dit vacances dit ateliers. Les 4-12 ans pourront découvrir l'histoire, se familiariser avec l'archéologie et s'initier aux techniques antiques. Au programme, découverte des tissus gaulois et fabrication de fibules pour les plus petits, réalisation d'une cotte de mailles pour les plus grands (le 22 avril, à 10h). Enfin, le triporteur, chargé de répliques d'objets archéologiques, pointerait également le bout de ses roues au MuséoParc Alésia au cours des vacances !

En savoir +

MuséoParc Alésia - 1, route des Trois Ormeaux - 21150 Alise-Sainte-Reine

03 80 96 96 23 - www.alesia.com



Schéma départemental des enseignements artistiques

Les écoles de musique mutualisent leurs talents

Les 12 et 18 avril prochains, l'Orchestre symphonique inter-écoles de musique de Côte-d'Or (OSIEM 21) donnera un concert à Chevigny-Saint-Sauveur et un autre à Longvic. Un double événement emblématique de l'action du Conseil Général en matière d'enseignement artistique.

Initiative exemplaire, l'OSIEM 21 permet à 80 élèves et professeurs musiciens venant de tout le département de se rencontrer au sein d'une formation symphonique. Cet ensemble, soutenu par le Conseil Général, a vu le jour en 2008. Sa vocation : fédérer les acteurs des établissements d'enseignement artistique autour d'une formation rassemblant toutes les familles d'instruments.

Une expérience musicale

Chaque année, l'OSIEM permet donc à une soixantaine d'élèves, accompagnés par une vingtaine de professeurs provenant d'une dizaine d'établissements d'enseignement artistique de Côte-d'Or, de jouer au sein d'un orchestre symphonique. L'orchestre inter-écoles favorise par ailleurs la mise en réseau des établissements d'enseignement

artistique, en développant les échanges pédagogiques entre professeurs.

Une aventure humaine

Au-delà de l'échange musical, l'OSIEM offre une belle aventure humaine. De décembre à avril, élèves et enseignants se retrouvent régulièrement pour répéter ensemble.

S'il est avéré qu'une pratique collective est bénéfique à l'apprentissage de la musique, ce projet est également l'occasion de faire découvrir au public côte-d'orien le répertoire symphonique de façon originale. Cette expérience collective, stimulante pour les élèves et les enseignants, donne lieu chaque année, à deux ou trois concerts sur le territoire départemental. Depuis 2008, les concerts ont été donnés aussi bien en milieu urbain (Chenôve, Longvic,

Saint-Apollinaire) qu'en milieu rural (Arc-sur-Tille, Châtillon-sur-Seine, Montbard) et la qualité des prestations artistiques de l'orchestre a toujours été unanimement saluée. En 2014, l'OSIEM regardera par-delà l'Atlantique et offrira au public un voyage autour des musiques d'influence américaine.

RENDEZ-VOUS

- **12 avril** à Chevigny-Saint-Sauveur au Polygone - 20h (Office Culturel Chevignois : 03 80 48 15 34)
 - **18 avril** à Longvic à l'Espace Jean Bouhey 20 h 30 (Conservatoire de Musique de Longvic : 03 80 68 45 79)
- Entrée libre

En savoir +
www.cotedor.fr

Circuit Dijon-Prenois

Un programme séduisant pour 2014 !

Depuis plus de 40 ans, le circuit de Dijon-Prenois accueille de prestigieuses compétitions et de grandes manifestations de véhicules historiques. Sensations fortes garanties cette saison encore !

Entre championnats français et européens, épreuves historiques et événements caritatifs, les manifestations accueillies en 2014 sur le tracé historique du Prenois seront résolument éclectiques.

Du bruit et de la fureur

Chaque année, le circuit attire plus de 180 000 spectateurs et passionnés. Premier temps fort de 2014 : l'HistoRacing Festival Dijon et sa course de voitures historiques, le premier week-end d'avril. Quelques jours plus tard, c'est le Tour Auto, premier événement automobile sur route et sur circuit, qui enthousiasmera le public. Les 31 mai et 1^{er} juin, les traditionnelles Coupes Moto Légende, dont le Conseil Général est le partenaire privilégié, devraient, quant à elles, réunir près de 30 000 spectateurs. Considéré comme le plus grand rassemblement européen de la moto d'exception et de collection, cet événement est depuis plus de 20 ans le rendez-vous incontournable de la moto ancienne. La semaine suivante, c'est la 10^e édition du Grand Prix de l'Âge d'Or qui se déroulera sur l'exigeant tracé de Dijon Prenois, apprécié des pilotes du monde entier. 600 compétiteurs participeront à l'épreuve, qui est l'une des plus belles compétitions de voitures historiques en Europe. Voitures de Grand Prix des années 50, GT des années 60, Formule 1 des années 70-80, il y en aura pour tous les goûts et de toutes les époques !

Le dernier week-end de juin, ce sont les V de V Michelin Endurance Series qui testeront leurs gommes auvergnates sur l'asphalte Bourguignon. Ces deux jours de



© WARM UP

compétitions d'endurance de voitures GT et Proto modernes et historiques risquent de faire... chauffer les moteurs !

De la solidarité et du cœur

Après les Dijon Motors Cup des 4 et 5 octobre, le dernier événement remarquable de la saison ne le sera pas pour des raisons sportives mais humaines. Le 11 octobre sera placé sous le signe de la solidarité avec la 4^e édition de Rêves d'enfants malades, qui permettra de récolter des fonds destinés à l'amélioration du confort et de la recherche sur les maladies orphelines chez l'enfant.

Du bruit et du cœur, tels seront donc les maîtres-mots de cette année au Circuit Dijon-Prenois !

En savoir +

Le Conseil Général vous fait gagner des places pour le karting Dijon-Prenois !

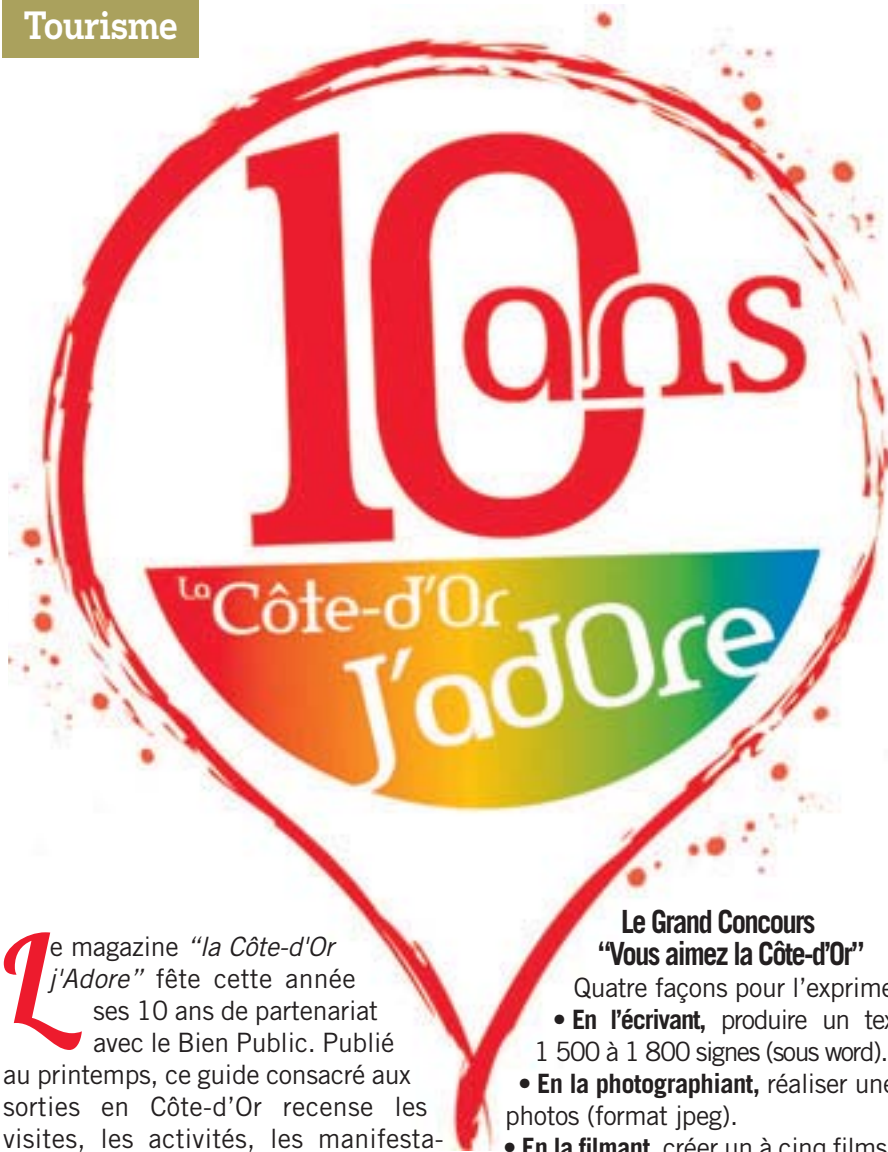
Connectez-vous sur www.cotedor.fr


En piste à Dijon-Prenois en 2014

- **29-30 mars**
Coupe de France des Circuits
- **5-6 avril**
HistoRacing Festival Dijon
- **8 avril**
Tour Auto
- **24-25 mai**
Coupes O3Z (courses endurance motos modernes)
- **31 mai-1^{er} juin**
Coupes Moto Légende
- **6, 7, 8 juin**
GPAO Grand Prix de l'Âge d'Or
- **28-29 juin**
V de V Michelin Endurance Séries
- **4-5 octobre**
Dijon Motors Cup
- **11 octobre**
Rêves d'enfants malades
- **1^{er}-2 novembre**
Rencontres Peugeot Sport

➔ **En savoir + :**
www.circuit-dijon-prenois.com
03 80 35 33 22

Tourisme



Le magazine "la Côte-d'Or J'Adore" fête cette année ses 10 ans de partenariat avec le Bien Public. Publié au printemps, ce guide consacré aux sorties en Côte-d'Or recense les visites, les activités, les manifestations... par territoire ou par thème. Pour la 10^e édition, des animations grand public auront lieu de juin 2014 à mai 2015. Le programme de ces manifestations sera relayé dans la "Côte-d'Or J'Adore", dans les newsletters et sur le site internet de Côte-d'Or Tourisme. Le Bien Public et Côte-d'Or Tourisme organisent parallèlement plusieurs concours sur la thématique de "Vous aimez la Côte-d'Or", exprimez ce sentiment en photo, en vidéo, par les mots, ou en musique jusqu'au 18 avril pour une remise des prix le 22 mai lors de la soirée anniversaire organisée avec Côte-d'Or Tourisme.

Le Grand Concours "Vous aimez la Côte-d'Or"

Quatre façons pour l'exprimer :

- **En l'écrivant**, produire un texte de 1 500 à 1 800 signes (sous word).
- **En la photographiant**, réaliser une à dix photos (format jpeg).
- **En la filmant**, créer un à cinq films d'une durée maximum d'une minute et uniquement à partir d'un téléphone portable ou smart-phone, d'une tablette (format AVI, MPEG 4mjpg, vmv, vma, asf, mov, fichier inférieur à 500 Mo stocké sur une adresse Dropbox).
- **En la mettant en musique**, composer une à cinq musiques de trois minutes maximum (format MP3). Envoyer vos fichiers au Bien Public uniquement par mail à : **LBPCONCOURS@lebienpublic.fr** avant le 18 avril minuit, accompagnés de vos nom, prénom, date de naissance, adresse complète, numéro de téléphone et adresse e-mail. Trois gagnants seront désignés pour chaque catégorie.



Apprentississimo, le salon de l'alternance et de l'apprentissage en Bourgogne, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne ouvrira ses portes les 15 et 16 avril 2014 au Parc des Expositions de Dijon, pour sa 5^e édition.

Vous souhaitez vous former ! Vous avez entre 15 et 25 ans ou vous êtes demandeur d'emploi, avez-vous déjà songé à l'alternance ?

Plus de **100 exposants** vous attendent ! CFA, organismes de formation, fédérations professionnelles, experts de l'apprentissage et de l'alternance, experts de l'emploi, entreprises...

Apprentississimo est le rendez-vous incontournable pour recueillir des infos pratiques sur l'apprentissage et l'alternance et découvrir les formations offertes, du CAP à Bac + 5. Vous pourrez aussi rencontrer les entreprises, proposer votre candidature et même passer des entretiens. Apprentississimo, c'est également un espace multimédia, des ateliers et de nombreuses animations.

➔ **En savoir + :**
www.apprentississimo-bourgogne.fr
 03 80 65 92 35

En savoir + www.cotedor.fr - www.bienpublic.com

Sortie du "Côte-d'Or J'Adore" le dimanche 25 mai

LES EDITIONS DE L'ESCARGOT SAVANT

Cette maison d'éditions régionale propose des ouvrages sur la Bourgogne et son terroir, son patrimoine, ses légendes... Mais aussi sur la nature et les régions polaires.

Rendre accessible à tous les connaissances techniques et scientifiques des spécialistes de l'environnement, en contribuant à la protection de la nature, telle est sa vocation.

Châteaux en terres bourguignonnes

Françoise Vignier

47 châteaux et une cinquantaine d'édifices de la Bourgogne sont décrits dans cet ouvrage. Un guide de terrain passionnant réalisé par une historienne, conservateur général du patrimoine qui a travaillé près de 40 ans comme conservateur puis directeur aux Archives départementales.



Le monde polaire - Arctique

Christian Kempf

Pierre Taverniers - Christophe Pérez

Un extraordinaire condensé des informations les plus récentes sur le monde arctique, si fragile et convoité. Une première série de guides qui explorent les horizons de demain. Partez au pays de la banquise, des ours blancs et des nuits polaires.



C'EST À LIRE

Visages et Paysages de Flavigny-sur-Ozerain

Artiste peintre et photographe, Jean-Luc Tahon a décliné son exposition "Visages et paysages" dans un ouvrage. Flavigny-sur-Ozerain, ses hommes, ses femmes, ses environs, mais plus largement l'Auxois, le lecteur qui ne connaît pas encore ce Pays entrera, en le feuilletant, dans l'imaginaire de cet artiste qui a su capter et retenir les traits des visages et les mystères des paysages.

Editions La Licorne Bleue



L'AGENDA DE VOS SORTIES

Hermani le 31 mars
et 1^{er} avril à Châtillon-sur-Seine



Musique

Couternon

**CHRISTIAN MANSOUR
ET SUNUGAA**

Christian Mansour Léchenet (voix guitares musique) Franck Menegazzi (contrebasse et chant) et Marc Morlet (batterie et chant) vous entraînent dans un envoûtant mélange de rock, de folk et de sonorités africaines.

12 avril
Mairie
03 80 47 59 31

Dijon

**• ANTONIO TORRINI
AVICIENNE JAZZ
PROJECT (ITALIE)**

Dans le cadre de l'Italiart&Festival. Ce groupe instrumental de jazz crée un son original, un peu vintage, qui puise ses influences dans la musique européenne et propose un jazz énergique et mélodique.

20 mars
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

**• RÉCITAL AUTOUR
DE LÉO FERRÉ**

Organisé par Les Poètes de l'amitié - Poètes sans

frontières pour leur 40^e anniversaire dans le cadre du 16^e Printemps des Poètes, du 3^e Festival "à livres ou vers" et des 25^e rencontres poétiques de Bourgogne.

28 mars
Théâtre des Grésilles
06 12 68 15 47

**• VIRTUOSES
ITALIENS**

Dans ce programme la virtuosité et les sentiments profonds du violon se mêlent à travers les grands compositeurs italiens, Vivaldi, Corelli et Verdi qui a inspiré à Marc-Olivier Dupin une "Fantaisie sur la Traviata". Direction et violon : Amanda Favier.

10 avril
Grand Théâtre
03 80 44 95 95



Perrigny-lès-Dijon
CONCERT

Donné par l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon accompagnée par l'Harmonie de St Aubin (Jura) et l'Ecole de musique de Perrigny-lès-Dijon.

Au programme : GF Haendel, Johann Strauss, G Sutherland. J Swearingen et R. Rodgers.

12 avril
Salle Polyvalente
03 80 58 74 64
Théâtre des Grésilles
06 12 68 15 47

Talant
NUITS DU BLUES

Ce rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de Blues accueillera John Mayall, le père du British Blues, Toronzon Cannon, new generation of Chicago, Otis Taylor, le "Grizzli" du Blues et Sugar Ray Norcia en compagnie de "Monster" Mike Welch, les rois du jump Blues.

21 et 22 mars
Complexe M-T EYQUEM
06 87 42 43 24

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Théâtre



Beaune FOLIE COURTELINE - LES MARIONNETTES DE LA VIE

Ivan Grimberg nous propose 5 vaudevilles drôles et cruels. *Théodore cherche des allumettes, Le Droit aux étrennes, Le Petit Malade, Les Boulingrin, Les Mentons bleus* auscultent chacune à leur façon, la mécanique de notre humanité et mettent en scène une série de personnages aussi différents les uns des autres.

11 avril
Théâtre
03 80 24 55 61



Châtillon-sur-Seine HERNANI

Deux jeunes gens s'aiment éperdument, mais leur amour est impossible. Après des péripéties, et par la grâce du roi Don Carlos Doña Sol et le bandit d'honneur Hernani sont près de convoler quand un *Deus ex machina* les conduit au tombeau... La pièce mythique de la bataille des anciens et des modernes est ici révélée dans toute la splendeur du drame romantique.

31 mars et 1^{er} avril
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

Salives

UNE NUIT ARABE

Un immeuble, la nuit la plus chaude de l'année. 5 personnages, 2 femmes et 3 hommes, vivent dans une tour. Entre conte contemporain et thriller tous ces personnages sont propulsés dans une course effrénée, à la recherche de "la" vérité.

28 mars
L'Abreuvoir
03 80 75 19 56



Saulieu PAULO "A TRAVERS CHAMPS"

Dans ce one man show, l'humoriste décrit avec réalisme et nostalgie la vie des gens de la terre. Un vrai dimanche à la campagne.

28 mars
Espace Jean Bertin
03 80 64 00 21

Danse

Châtillon-sur-Seine LES BLESSURES VOLONTAIRES

Dans un lieu dévasté, juste après le chaos, cinq hommes réinventent des lois, une société, une langue. Le spectacle de Serge Ambert nous montre qu'après la catastrophe, par la magie de la musique et de la danse, les êtres humains pourraient réapprendre l'intelligence et la beauté.

17 avril
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

DU 2 AU 6 AVRIL, LE POLAR S'AFFICHE À BEAUNE

Chaque année au printemps, scénaristes, réalisateurs, acteurs, écrivains et amoureux du polar prennent le chemin de Beaune pour assister et participer au Festival du Film Policier. 5 jours de projections, de rencontres, de compétitions et de remises de prix. Les films en compétition concourent pour le prix du meilleur long métrage, court-métrage, ou encore "sang neuf" qui récompense les cinéastes qui apportent un nouveau regard sur le genre. Professionnels du cinéma, journalistes, membres de la Police constituent les différents jurys. Parallèlement, sont décernés par des personnalités des mondes littéraire et cinématographique, le "grand prix du roman noir français" et le "grand prix du roman noir international". Depuis sa première édition en 2009, le Festival rend hommage à une ville particulièrement présente dans le genre policier. Après Paris, New-York, Hong-Kong, Londres, Rome et Naples, c'est Mexico qui a été choisie.

03 80 24 58 50 - www.beaunefestivalpolicier.com



Animations

Allerey

11^e BOURSE D'ÉCHANGES DE PLANTES

Aucune vente ! Juste des échanges de boutures, plants, graines, vivaces, aromatiques, dahlias, arbustes, légumes... et des idées, des conseils !

12 avril
Autour de la Salle des Fêtes
Hameau d'Huilly
03 80 84 10 72

Beaune

LE CHOCOLAT DANS TOUS SES ÉTATS

Marché organisé par l'Inner Wheel avec le concours de Jean Ourvois, pâtissier-chocolatier. Démonstrations de moulages de chocolats, atelier de décoration, tombola, boutique et salon de thé. Les bénéfices seront reversés à l'Association Beaunoise pour la Protection de l'Enfance (ABPE).

15 mars
Chapelle Saint-Etienne
03 80 24 28 73

Châtillon-sur-Seine SALON DES ANTIQUAIRES ET BROCANTEURS

12 et 13 avril
Salle Luc Schreder
03 80 81 82 46

Chenôve

ALORS, ON DANSE !

Les danses de couple sont de nouveau à l'honneur à Chenôve ! Ateliers ouverts à tous pour une initiation ou un perfectionnement et un grand bal avec de nombreuses démonstrations de danseurs professionnels.

12 avril
Salle des fêtes
03 80 51 55 70

Chevigny- Saint-Sauveur

SALON DU LIVRE

Organisé par la bibliothèque de Chevigny-Saint-Sauveur en partenariat avec Mots et Plume de Longvic. Rencontre avec auteurs et artisans autour du livre.

6 avril
Gymnase des Iris
03 80 46 42 80

Flée

LES MOTTES FÉODALES DE L'AUXOIS

Sortie patrimoine. En visitant quelques sites (Flée, Ruffey, Montigny-Saint-Barthélémy, Saint-Euphrone, Rougemont), on apprendra à reconnaître les formes primitives des anciennes mottes, les petites buttes de terre des maisons fortes et maisons seigneuriales, et les formes affaissées des mottes ré-occupées par des châteaux

de pierre. Prévoir de bonnes chaussures et un pique-nique.

23 mars
Mairie
06 66 69 90 93

Nolay

FOIRE ANTIQUITÉS- BROCANTE

Pour la 44^e année, la foire Antiquités-Brocante de Nolay se déroulera le week-end de Pâques. Les visiteurs pourront se laisser tenter par de nombreux objets anciens ou meubles, proposés par une vingtaine d'antiquaires-brocanteurs, uniquement des professionnels. Il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses.

20 et 21 avril
Place des Halles
06 88 15 70 28

ZOOM SUR... VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Cette association à but non lucratif fait la promotion et l'apprentissage de la Langue des Signes Française. Elle s'adresse à différents publics (étudiants, professionnels, parents de sourds, demandeurs d'emploi...) et propose différentes prestations : cours du soir, stages intensifs, cours hebdomadaires, cours sur site, ouverts à tous à partir de 16 ans.

03 80 67 19 76
contact.bourgogne@visuel-isf.org

Sport-Nature



Corcelles-les-Monts OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES

Dès 21h, les 1^{ers} samedis du mois, la SAB ouvre son observatoire au public. Au programme : nébuleuses, galaxies, planètes et Lune, selon le ciel du moment.

5 avril

Observatoire des Hautes
Plates
03 80 36 44 13

Dijon

• RANDONNÉE DES JONQUILLES

Randonnée cycliste organisée par le club des Chantalistes.

29 mars

Départ : siège du club,
26 avenue Eiffel
06 71 59 70 64



• RAID DE L'UB

Organisé par les étudiants en Management du Sport de la Faculté des Sciences du Sport de Dijon, ce raid multisports enchaîne 3 activités : canoë-kayak, VTT et course d'orientation. 2 niveaux de pratiques sont proposés : "Accros" (55 km) pour les sportifs endurants, et "Découverte" (35 km) tout public.

Par équipe de 2, les raiders

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Ors d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr Parution sous réserve de la place disponible.

effectuent un parcours chronométré dans un milieu naturel magnifique.

De nombreuses animations seront mises en place pour les spectateurs.

5 avril

Lac Kir

07 60 24 15 36

Leuglay

• LES CRAPAUDS

Partons en forêt pour découvrir la curieuse migration des crapauds communs, convergeant par centaines vers leur point d'eau natal !

22 mars

Maison de la Forêt
03 80 81 86 11

• FLEURS DE PRINTEMPS

Venez découvrir ou redécouvrir les premières fleurs qui osent pointer leur premiers pétales en ce délicat et ensoleillé mois d'avril...

13 avril

Maison de la Forêt
03 80 81 86 11

Marsannay-la-Côte CYCLO DÉCOUVERTE

Découverte à vélo du patrimoine de la Côte de Nuits, de Marsannay-la-Côte à Gevrey-Chambertin. Accessible à tous types de public. Distance totale A/R d'environ 20 km. Durée : environ 3h. RV entre 8 h 30 et 9h à la maison de Marsannay.

12 avril

Marsannay-la-Côte
06 65 12 15 05

Expos



Arnay-le-Duc

• L'ACCORDEON DE L'ORIGINE À NOS JOURS

Composée de 40 accordéons datant de 1840 jusqu'à nos jours, l'exposition présente les modèles "primaires", de l'époque romantique du milieu à la fin du 19^e siècle, les modèles de type allemands, français et italiens du début du 20^e siècle, les accordéons diatoniques.

Jusqu'au 31 mars

Office de Tourisme
03 80 90 07 55

• LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT...

Une exposition qui a pour objet le lait, ses dérivés et tous les objets qui s'y rapportent (timbales et pots à lait, barattes, moules à beurre, beurriers, moules à flans et entremets, pots de yaourts) le lait et la petite enfance avec biberons, assiettes à bouillies... sans oublier les collections de vaches.

5 avril

Maison Régionale des Arts
de la Table
03 80 90 11 59

Chassagne- Montrachet

PAPIERS D'ATELIER

Peintures, sculptures textiles et livres d'artiste de Véronique Lafont.

Jusqu'au 30 avril

Château

03 80 21 98 57

Dijon

• CONFLIT

1914...2014 : un siècle s'est écoulé.

L'association d'artistes 13+ s'empare du thème "CONFLIT" : chaque artiste, peintre, sculpteur, plasticien, photographe donne à travers son œuvre sa propre vision du mot "conflit"...

Du 1^{er} au 13 avril

Salle de la Coupole
03 80 42 93 00

• BONHEUR, SOUVENIRS ET FANTAISIES

Exposition organisée par le Point de Croix Bourguignon. Présentation au public des ouvrages brodés et vente des créations réalisées par les adhérentes.

Du 4 au 13 avril

Grande Orangerie
www.pcbdijon.com

LA QUESTION DU TABLEAU JEAN DEGOTTEX

En une vingtaine d'œuvres produites entre 1955 et 1983, provenant de la collection du FRAC Bourgogne, d'autres FRAC et de prêteurs privés, cette exposition donne à voir et à comprendre ce qui fut au cœur des recherches de ce peintre

français connu, mais encore sous-estimé.

Jusqu'au 11 mai

Les Bains du Nord
03 80 67 07 82

Précy-sous-Thil L'AVENIR A UN FUTUR

Cette exposition permet de se familiariser avec le concept de développement durable et ses enjeux dans la vie quotidienne. Fruit d'une coopération avec des lycéens et des étudiants bretons, elle aborde le développement durable sous différents angles : l'agriculture, la biologie, la sociologie ou encore la géopolitique.

Jusqu'au 30 avril

Bibliothèque
06 66 69 90 93

Cirque



Châtillon-sur-Seine SIX PIEDS SUR TERRE

Par la Compagnie Lapsus. Six paires de pieds complices foulent cette Terre et y mettent un désordre ludique et salutaire. Une performance de cirque et un splendide hymne à la solidarité.

25 mars

Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

ENTREZ DANS L'ENTREPRISE !

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or reconduit pour la 6^e fois l'opération "Entrez dans l'entreprise". De nombreuses entreprises de Côte-d'Or ouvriront leurs portes pour vous faire découvrir des métiers et des savoir-faire, promouvoir leurs activités et valoriser leur image. Une belle occasion aussi de sensibiliser les jeunes au monde entrepreneurial.

5 avril pour le grand public - Jusqu'en mai pour les scolaires
Dans les entreprises de Côte-d'Or participantes - 03 80 65 92 56

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

Contrats *AmbitionS* Côte-d'Or : promesse tenue !

Le Conseil Général, en tant que garant des solidarités humaines et territoriales, a toujours fait du soutien aux territoires un axe prioritaire de sa politique.

Privilégiant une démarche partenariale fondée sur des projets, nous avons construit et mis en place avec les intercommunalités, les "Contrats *AmbitionS* Côte-d'Or", afin de soutenir le dynamisme et l'avenir de ces territoires par une délibération du 11 décembre 2008. Nous avons d'ailleurs regretté que l'opposition de gauche ait voté contre en affirmant, à l'époque, que ces contrats ne seraient pas financés.

Il est d'ailleurs surprenant que, s'étant opposés à ces contrats à Dijon, les membres de l'opposition s'en attribuent les mérites une fois rentrés dans leur canton d'origine.

Il est vrai que la réalité du bilan que nous pouvons en tirer aujourd'hui illustre bien les mensonges de la gauche.

A ce jour, 28 contrats concernant 29 Communautés de Communes et d'Agglomérations ont été signés portant

un engagement de la part du Conseil Général de plus de 125 millions d'euros dont 55 pour la seule agglomération dijonnaise.

En quatre ans, plus de 250 projets ont été menés à terme. Le Conseil Général a toujours honoré ses engagements.

Toutes ces réalisations sont autant de nouvelles infrastructures essentielles pour l'avenir de notre département que ce soit dans le domaine de l'enfance et de l'éducation avec la construction de pôles scolaires et périscolaires, de la santé avec de nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles, du logement, des équipements communaux, des installations sportives...

Ces investissements ont également permis de soutenir l'activité économique en cette période difficile.

Ainsi, et malgré les allégations mensongères de la gauche départementale, le Conseil Général et sa majorité démontrent qu'ils ont à cœur d'offrir à chaque Côte-d'Orien, où qu'il se trouve, une offre de service et d'équipement la plus complète qui soit.

- Joël Abbey (Pontailler-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précy-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Alain Houpert (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine Loisier (Saulieu)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menuet (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Ource)

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon V)
- Alain Millot (Dijon VII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Liernais)
- Roland Ponsaâ (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Sombernon)

www.forcesdeprogres.net

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

Aménagement du territoire : où sont les résultats ?

Alors que les mots "territoires" et "aménagement" sont dans la bouche des élus de la droite départementale à toutes les sauces, l'une des principales victimes du "changement" de mars 2008 est bien le développement du territoire.

Il sera pourtant avec l'emploi l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Il répond à un double objectif crucial : équilibrer et améliorer l'économie de notre département. Mais dans le logiciel de l'UMP et de l'UDI, les territoires défavorisés se résument à leurs alliés politiques, beaunois ou châtilonnais ! C'est donc tous les territoires ruraux, urbains ou périurbains, qui disparaissent des radars des politiques départementales :

- investissements reportés (comme pour les collèges),
- crédits inégalement répartis (les routes sont refaites chez les élus de la majorité),
- CPOM léonins avec les partenaires sociaux (partant des crédits disponibles loin d'une analyse partagée des besoins),
- subventions accordées selon le seul fait du Prince pour les contrats territoriaux.

La décentralisation selon le Président du Conseil général de la Côte-d'Or est à l'image de l'usage de sa réserve parlementaire : "tout pour moi, et s'il en reste on verra".

Paradoxalement, le Président du département veut se faire passer pour un défenseur de la distribution tout azimut d'aides aux communes ! Question : quels sont les objectifs économiques et d'aménagement poursuivis par les aides accordées ? C'est aujourd'hui qu'il s'inquiète de l'emploi en zone rurale... C'est aujourd'hui qu'il feint de découvrir des "inégalités" sans se préoccuper de corriger leurs causes confondant allègrement démagogie clientéliste et projet politique...

"Aménager le territoire, c'est prendre conscience de l'espace français comme richesse et comme devoir" disait Edgard Pisani. François Sauvadet s'est déjà fait passer de nombreuses fois pour ce qu'il n'est pas. Mais c'est confirmé : pire avocat pour défendre les territoires et leur développement, ce n'est pas possible ! Voilà plus de 30 ans que la droite gère notre département, et où sont les progrès ?

En italique, des citations du député de Côte-d'Or auteur d'une tribune dans Le Monde du 7 février.

28 contrats "Ambitions Côte-d'Or"

1 Communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud
6 713 275 € attribués

Salle de spectacle Marie de Bourgogne à Beaune • Léproserie de Meursault • Plans d'eau à Merceuil-Tailly et à Montagny-lès-Beaune

2 Communauté de Communes du Pays Châtillonnais
3 817 037 € attribués

Piscine, Musée de Châtillon-sur-Seine • Pôle petite enfance • Centre Équestre de la Barotte

3 Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges
3 772 756 € attribués

Pôle scolaire d'Argilly • Pôle scolaire de Gilly-lès-Cîteaux • Maison de services publics, Centre technique intercommunal et Stade de rugby à Nuits-Saint-Georges

4 Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouche
1 050 980 € attribués

Centre de Loisirs à Mâlain • ZAE des Combets à Fleurey-sur-Ouche

5 Communauté de Communes du Pays de Saint-Seine et Forêts, Lavières et Suzon
1 267 008 € attribués

Pôle scolaire de Lamargelle • Pôle scolaire de Lignon • ZAE de Cestres

6 Communauté de Communes de Liernais
276 395 € attribués

Boulangerie et école maternelle à Liernais • Aménagement de la Montagne de Bard

7 Grand Dijon
40 396 523 € attribués

Tramway • Piscine Olympique • Stade Gaston Gérard • Médiathèque de Chevigny-Saint-Sauveur • Centre de Loisirs sans hébergement à Saint-Apollinaire • Cosoc de Longvic • Eco-réhabilitation de logements sociaux

8 Communauté de Communes du Canton de Pontailier-sur-Saône
944 178 € attribués

Structure d'accueil petite enfance et Pôle scolaire à Pontailier • Parcours éco payeur • ERL et mairie à Drambon • Pôle scolaire à Binges

9 Communauté de Communes du Sinémurien
684 486 € attribués

Terrain de foot à Epoisses • Complexe sportif à Semur-en-Auxois

10 Communauté de Communes du Canton de Saulieu
650 783 € attribués

COSEC, pôle petite enfance et piscine de Saulieu • Aménagement du centre-ville de Rouvray

11 Communauté de Communes du Canton d'Arnay-le-Duc
1 667 765 € attribués

Abord de l'église Saint Laurent, Dojo communautaire, Relais de Services Publics - Médiathèque et ZAE de la route d'Autun à Arnay-le-Duc

12 Communauté de Communes du Canton de Bligny-sur-Ouche
504 562 € attribués

Maison pluriprofessionnelle de santé et Office du Tourisme de Bligny-sur-Ouche

13 Communauté de Communes du Canton de Gevrey-Chambertin
894 578 € attribués

Pôles scolaires de Chamboeuf et de l'Étang Vergy • Gymnase du collège « la Champagne » à Brochon • Chaufferie bois à Chamboeuf • Microcrèche à Gevrey-Chambertin

14 Communauté de Communes des Sources de la Tille
272 935 € attribués

Commerce-restaurant « Au rendez vous des chasseurs » à Avot

15 Communauté de Communes du Sud Dijonnais
362 006 € attribués

Microcrèche à Saulon-la-Rue • Locaux administratifs intercommunautaires à Saulon-la-Chapelle • Réhabilitation du canal de la Cent Fonts

16 Communauté de Communes du Canton de Vitteaux
395 149 € attribués

Espace de rencontre et de loisirs à Beurizot • Mairie à Marcellois • Tennis à Vitteaux • Mairie à Sainte-Colombe-en-Auxois • Chapelle de Barain • Mairie de Saint-Mesmin

17 Communauté de Communes Auxonne-Val de Saône
1 385 410 € attribués

ERL à Poncey-lès-Athée • ZAE à Tillenay/Villers-les-Pôts • Gymnase à Auxonne • Groupe scolaire de Tillenay • Espace enfance et vie scolaire aux Maillys • Maison de l'enfance à Auxonne

18 Communauté de Communes de la Butte de Thil
494 644 € attribués

Fabrique théâtrale à Missery • Gymnase et Office du Tourisme à Précý-sous-Thil

Bilan d'exécution

Montants attribués sur les projets réalisés

19 Communauté du Val de Norges
654 150 € attribués

Atelier communal à Clenay • École à Ruffey-lès-Echirey • Microcrèche à Asnières-lès-Dijon • École primaire de Bellefond • Microcrèche à Saint-Julien

20 Communauté du Val de Vingeanne
119 342 € attribués

ZAE à Fontaine-Française • Aménagement de la Queue de l'étang du fourneau à Fontaine-Française

21 Communauté du Mirebellois
1 874 716 € attribués

Maison du canton et du pays • Aire de camping-car et gymnase JL Fleury à Mirebeau-sur-Bèze • Port du canal à Cheuge • Terrain de sport à Arceau

22 Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine
2 145 826 € attribués

Pôle scolaire à Pouillenay • Pôle scolaire à Darcey • Restauration scolaire à Venarey-les Laumes • Pôle scolaire à Verrey-sous-Salmaise • Mise en valeur du village de Flavigny-sur-Ozerain

23 Communauté de Communes de la Vallée de la Tille et de l'Ignon
636 911 € attribués

Aménagement du site naturel du creux bleu à Villecomte • Salle des fêtes d'Echevannes • Restaurant scolaire, COSEC et centre de loisir d'Is-sur-Tille

24 Communauté de Communes du Pays de l'Auxois Sud
420 959 € attribués

Aménagement du village et Espace rencontre loisirs à Vandenesse-en-Auxois • Chaufferies bois à Vandenesse-en-Auxois et à Beurey-Bauguay • Maison de l'enfance à Pouilly-en-Auxois

25 Communauté de Communes de Selongey
730 002 € attribués

Groupe scolaire à Selongey • Réaménagement de l'étang à Vernois-les-Vesvres

26 Communauté de Communes de la Plaine des Tilles
577 747 € attribués

Espace rencontre loisirs à Remilly-sur-Tille • Gymnase à Variois et Chaignot • Restaurant scolaire à Couternon • École élémentaire, église Saint-Martin et plan d'eau à Arc-sur-Tille

27 Communauté de Communes du Somberonnais
659 293 € attribués

Espace rencontre loisirs à Savigny-sous-Malain • Pôle scolaire et chaufferie bois à Sombernon • ZAE à Mesmont

28 Communauté de Communes du Montbardois
350 554 € attribués

ZAE de Fain-lès-Montbard • Église de Saint-Germain-lès-Senailly



Municipales 2014
23 et 30 mars

Votez

pour la Côte-d'Or
comme vous l'aimez!



Nouveautés 2014 pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants...



Raturer, c'est nul !

Cette année, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste bloquée**. Vous votez pour une liste que vous ne pouvez pas modifier. Le panachage n'est plus autorisé : ni ajout ni retrait d'un nom de la liste. Si vous rayez ou annotez votre bulletin de vote, il sera nul.



Je vote pour ma commune et pour ma communauté de communes !

Cette année, vous élirez un ou plusieurs **conseillers communautaires** pour siéger à la Communauté de commune de votre territoire. Au moment du vote, vous aurez **un seul bulletin de vote, mais il comportera deux listes** : la liste des candidats au conseil municipal et la liste, parmi eux, des **candidats également au conseil communautaire**.



Et je vote, muni de ma pièce d'identité !